



Culture
Environnement
Habitat & urbanisme
Emploi
Cohésion sociale
Collectivités locales

L'Etat dans le département du Nord

Éducation, jeunesse & sports
Sécurité publique
Communication interministérielle
Politique de la ville
Agriculture
Infrastructures de transport
Finances



Rapport d'activité
des services de l'Etat

2010

L'activité de l'Etat dans le Nord en 2010

Sommaire

 Préface du préfet	3
 Les chiffres clés du département du Nord	4
 La révision générale des politiques publiques	6
 La communication interministérielle	8
 La sécurité publique, la sécurité civile et la sécurité aérienne	11
 L'emploi et le développement économique	15
 La cohésion sociale	18
 L'habitat et l'urbanisme	21
 La politique de la ville	24
 La santé publique	28
 L'action éducative, jeunesse et sports	31
 La culture	35
 L'environnement et le cadre de vie	38
 Agriculture, forêt, milieux rural et maritime	41
 Les infrastructures de transports	44
 L'amélioration du service rendu aux usagers	49
 Les relations avec les collectivités locales	51
 Le recouvrement de l'impôt et le suivi de la dépense	54

➔ *Préface du Préfet*

Lille, le 14 octobre 2010



Le rapport d'activité 2010 que j'ai le plaisir de vous adresser, témoigne à la fois de la très forte implication de l'Etat au service de nos concitoyens et de la grande diversité de ses interventions regroupées par thématique. L'action de l'Etat s'inscrit cette année dans un cadre organisationnel nouveau à la suite de la création, à compter du 1er janvier 2010, des nouvelles directions départementales interministérielles.

La première des responsabilités de l'Etat est d'assurer la sécurité des citoyens et la protection des populations. Dans ce domaine, l'année 2010 confirme la tendance à la baisse des actes de délinquance constatée dans notre département les années antérieures et ce, grâce notamment à une optimisation de l'emploi des unités chargées du maintien de l'ordre et de façon complémentaire, aux initiatives partenariales de prévention auxquelles se sont associées les collectivités territoriales.

En matière de sécurité routière, la baisse du nombre de tués et de blessés est la traduction d'une politique volontariste, engagée depuis plusieurs années, mais aussi le fruit d'une collaboration étroite avec les partenaires publics et associatifs.

Par ailleurs, les démarches de prévention et de planification développées en 2010 par les services de l'Etat constituent autant d'avancées significatives dans l'identification des risques naturels ou technologiques auxquels peuvent être soumis les habitants du Nord.

En second lieu, l'accompagnement de la reprise économique amorcée en 2010, a conduit l'Etat à préparer l'avenir par la mise en place d'un programme d'investissements à haute valeur ajoutée destiné à préparer notre économie à soutenir la concurrence internationale. Au plan local, l'ensemble des acteurs concernés se sont mobilisés autour de projets de grande qualité, à l'image de l'institut de recherche technologique sur l'infrastructure ferroviaire, capables de renforcer à la fois l'attractivité de notre territoire et son développement le plus harmonieux possible fondé sur les orientations du Grenelle de l'Environnement. En référence à ces principes, l'Etat a également assuré le développement des travaux de rénovation thermique des logements ainsi que celui du transport de fret par voie fluviale inscrit dans le programme de modernisation du réseau fluvial.

Dans le contexte économique et social marqué par la crise financière, l'Etat, dans le cadre de sa politique de cohésion sociale, a mobilisé les dispositifs d'aide en faveur de l'insertion des jeunes, qu'il s'agisse de la lutte contre le décrochage scolaire, de la mise en place du service civique, de mesures renforcées d'accès des jeunes à l'alternance et des contrats aidés.

La priorité donnée à la lutte contre la précarité s'est traduite par l'effort soutenu de l'Etat pour améliorer l'offre de logements pour les personnes les plus en difficulté, prévu en particulier au nouveau plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion qui rend possible leur accès à un logement pérenne.

L'année 2010 marque enfin une étape importante dans les relations de l'Etat avec les collectivités locales, à la suite de l'adoption de la loi du 16 décembre 2010, portant réforme des collectivités territoriales. Elle vise à la fois à simplifier le paysage institutionnel en achevant la couverture intercommunale du territoire par un effort de regroupement et à rationaliser le partage des compétences entre les différents niveaux de collectivités. La concertation qui sera engagée pour le renforcement de la coopération intercommunale sera un chantier important de l'année 2011.

Dominique BUR

→ Les chiffres clés du département du Nord



La population

Tranche d'âge	Effectifs au 01/01/2009
0 à 19 ans	695 851
20 à 39 ans	711 955
40 à 59 ans	670 007
60 à 74 ans	300 723
75 ans et plus	185 378
Total	2 563 914

Source : INSEE Nord - Pas-de-Calais

(*) Les estimations de population par sexe et âge pour l'année 2009 sont provisoires. Elles seront révisées début 2012 lorsque seront disponibles les résultats définitifs du nouveau recensement datés au 1er janvier 2009.

La carte administrative

6 arrondissements
79 cantons
652 communes

L'intercommunalité

2 communautés urbaines
5 communautés d'agglomération
41 communautés de communes
188 syndicats divers

Les grands secteurs de l'économie

NORD	Estimation d'emploi salarié et non salarié par secteur d'activité au 31 décembre 2008*
Agriculture	11 429
Industrie	158 309
Construction	62 043
Tertiaire	802 838
Ensemble	1 034 619

Source : Insee, estimations régionales et départementales d'emploi

Nombre d'établissement au 01 janvier 2010

Nombre d'établissements au 01 janvier 2009	INDUSTRIE	CONSTRUCTION	COMMERCE	SERVICE
0	3 452	5 070	20 565	38 670
1 à 9 salariés	3 011	4 249	14 885	13 719
10 à 49 salariés	1 451	1 128	2 897	2 224
50 à 199 salariés	398	150	481	443
200 à 499 salariés	84	6	66	91
500 et plus	28	3	28	20
Total	8424	10606	38922	55167

Source : INSEE Nord - Pas-de-Calais

Taux de chômage

Taux de chômage localisés par zone d'emploi, en moyenne trimestrielle (données CVS)
Source : Insee (série de 1999-T1 à 2010-T4, disponible le 23 mars 2011) - Unité : %

code de la zone	Libellé de la zone d'emploi	T1 2009	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T1 2010	T2 2010	T3 2010	T4 2010	évolution annuelle(*)
3110	Roubaix-Tourcoing	13,5	14,3	14,1	14,7	14,8	15,1	14,9	14,7	+ 0
3111	Lille	10,3	10,7	10,6	11,2	11,2	11,3	11,3	11,1	- 0,1
3112	Dunkerque	11,8	12,5	12,3	12,5	12,3	12,4	12,3	12	- 0,5
3113	La Flandre-Lys	7,6	8,1	8,1	8,1	8	8	7,9	7,8	- 0,3
3114	Le Douaisis	13,7	14,3	13,9	14,2	14,2	14,4	14,5	14,1	- 0,1
3115	Le Valenciennois	13,5	14,6	14,1	14,2	14,1	14,4	14,4	13,9	- 0,3
3116	Le Cambresis	12,9	13,3	13,1	13,6	13,5	13,4	13,3	13,2	- 0,4
3117	La Sambre-Avesnois	15,5	16,4	16,1	16,5	16,6	17	17,1	16,6	+ 0,1

(*) taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Les demandeurs d'emploi

Demandes d'emploi par sexe et âge au 31 décembre 2010 (en nombre)

	Nord	Région	% France
Hommes	81 661	123 946	8,0
Moins de 25 ans	16 810	27 371	9,7
25 à 49 ans	51 690	76 561	7,7
50 ans ou plus	13 161	20 014	7,1
Femmes	64 802	98 307	7,0
Moins de 25 ans	15 064	23 718	9,4
25 à 49 ans	39 876	59 607	6,5
50 ans ou plus	9 862	14 982	6,1
Total	146 463	222 253	7,5
Moins de 25 ans	31 874	51 089	9,7
25 à 49 ans	91 566	136 168	7,1
50 ans ou plus	23 023	34 996	6,6

Champ : DEFM catégorie A / Source : Pôle Emploi

DOTATIONS ET SUBVENTIONS

Chiffres en euros

	2008	2009	2010
Dotation globale de fonctionnement (communes)			
Dotation forfaitaire	505 892 574	504 918 339	500 118 836
Dotation de solidarité urbaine	114 618 389	124 701 384	133 858 800
Dotation de solidarité rurale	16 094 835	16 786 832	17 346 228
Dotation nationale de Péréquation	45 557 728	43 272 771	42 257 250
Dotation globale de fonctionnement (EPCI)			
Dotation d'intercommunalité	161 466 933	161 832 852	162 205 410
Dotation de compensation	304 577 500	307 235 046	309 287 565
D.G.F (conseil général)			
Dotation forfaitaire	320 443 385	323 230 726	324 017 295
Dotation de péréquation	43 893 884	43 692 058	44 221 141
Dotation de compensation	290 235 024	293 110 713	293 995 682
D.G.F (conseil régional)			
Compensation de perte de produit de la taxe professionnelle (communes et EPCI)	3 220 469	2 127 651	1 020 457
Allocations compensatrices des exonérations des taxes (communes, EPCI, conseils général et régional) y compris TA droits d'enregistrement	157 900 503	138 810 350	137 918 625
Dotation élu local (communes)	689 017	693 262	695 750
Dotation spéciale instituteurs (communes)	371 385	297 353	235 872
D.G.D services communaux hygiène et santé	4 978 509	4 978 509	4 978 510
D.G.D documents d'urbanisme	344 812	347 019	353 147
D.G.D assurance permis de construire	114 623	134 397	110 206
D.G.D du département	28 890 834	29 068 716	29 162 493
D.G.D Ports maritimes (conseil général)	166 065	166 065	166 065
D.G.D ports maritimes (conseil régional)	6 905 148	11 391 297	1 348 2151
D.G.D aérodromes (EPCI, conseil régional)	236 583	241 090	24 142
D.G.D (conseil régional)	39 442 191	34 338 058	34 338 058
Produit des amendes de police	12 271 455	14 944 786	13 037 033
D.G.E (communes et EPCI)			
D.G.E 1ère et 2ème part (conseil général) (1ère part supprimée en 2007)	2 195 813	1 851 053	1 884 788
F.C.T.V.A (communes, EPCI, conseil général et régional)	189 286 603	479 348 113	261 563 637,88
Dotation Départementale d'Equipement des Collèges	12 960 346	12 960 346	12 960 346
Réserve parlementaire (AE)	2 085 177	2 292 810	3 5552 70

13518
6



→ La révision générale des politiques publiques

Lancée par le Premier Ministre en juin 2007, la révision générale des politiques publiques a pour enjeu de redéfinir les périmètres des politiques publiques afin de les adapter aux besoins et aux attentes des usagers. L'administration départementale de l'Etat a été fortement associée à cette démarche de maîtrise et de rationalisation des dépenses publiques par une plus grande mutualisation des moyens.



■ La mise en place de la nouvelle organisation de l'administration départementale de l'Etat

Après une phase d'audit en 2008 et de redéfinition des missions des services en 2009, l'année 2010 a été celle de la mise en place de la nouvelle organisation des services de l'Etat dans le département du Nord, placés sous l'autorité du Préfet de département.

Si le Préfet reste directement impliqué dans le pilotage des services en charge de la sécurité des citoyens (police, gendarmerie,...) et du respect des lois et des libertés publiques (préfecture), il coordonne l'action des services départementaux de l'Education Nationale (Inspection académique) et des Finances publiques (direction départementale des finances publiques).

Pour la mise en œuvre des politiques publiques, le Préfet de département peut désormais s'appuyer sur les trois directions départementales interministérielles

(DDI), créées le 1er janvier 2010 :

- La direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), dirigée par Philippe LALART ;
- La direction départementale de la protection des populations (DDPP), dirigée par Françoise LIEBERT ;
- La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), dirigée par Jean-Marie THEPOT ;

Par souci de cohérence et de lisibilité de l'action publique, plusieurs missions de préfecture ont été transférées dans les DDI, comme la gestion de la demande de logement social en DDCS ou la répartition des places d'examen de permis de conduire aux auto-écoles à la DDTM.

Le Préfet de département s'appuie également, pour la mise en œuvre des politiques publiques sur certaines directions régionales (DIRECCTE¹, DREAL², DRAC³ etc...) et établissements publics (ARS⁴) qui, outre leurs missions régionales, exercent des compétences départementales.

La création de l'ARS au 1er avril 2010 participe à la mise en œuvre des nouveaux modes de gouvernance en matière de politiques publiques.

De la même manière, le Préfet a adopté le 1er mars 2010 un nouvel organigramme, prenant acte de ces transferts et des orientations nationales. Il faut noter en particulier :

- la création d'une direction de l'immigration et de l'intégration qui associe les services traditionnels du séjour et de l'asile à ceux des naturalisations ;
- le regroupement des réglementations économique et générale au sein de la direction de la réglementation et des libertés publiques ;
- l'intégration à la direction des relations avec les collectivités territoriales de 3 agents de la DDTM en charge du contrôle de légalité en matière d'urbanisme.

¹ Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

² Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

³ Direction Régionale des Affaires Culturelles

⁴ Agence régionale de Santé

La réorganisation des services a entraîné des mouvements de personnels conséquents. Cette évolution a fait l'objet d'une information et d'un accompagnement des agents concernés. Le Préfet a personnellement présidé plusieurs réunions avec les organisations syndicales des trois DDI et de la préfecture pour les associer aux réflexions de l'administration, notamment pour l'implantation des services. A cet égard, les travaux engagés doivent concourir à regrouper chacune des DDI sur un site unique au cours du 1er semestre 2011.

Dans un même souci de dialogue social, la mise en place des instances paritaires des nouvelles entités a été lancée dès l'automne 2010 avec les élections des représentants du personnel. Désormais, les DDI disposent d'un comité technique paritaire (CTP) et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) propres.

► Les restructurations défense

La mise en oeuvre de la nouvelle organisation territoriale de la défense nationale, présentée le 24 juillet 2008 par le Premier Ministre et le Ministre de la Défense, se poursuit.

Les deux sites du département du Nord impactés par cette réforme, la base aérienne 103 de Cambrai et la caserne Vincent à Valenciennes, ont fait l'objet d'études de reconversion concernant les deux emprises en 2009.

Les mesures de redynamisation des territoires afin d'accompagner cette restructuration ont été précisées tout au long de l'année 2010.

Pour Cambrai, les services de l'Etat ont travaillé, en collaboration avec les collectivités partenaires, à la rédaction d'un contrat de redynamisation de site de défense qui mobilisera 11,77 M€ dès sa signature dans le courant du 1er semestre 2011.

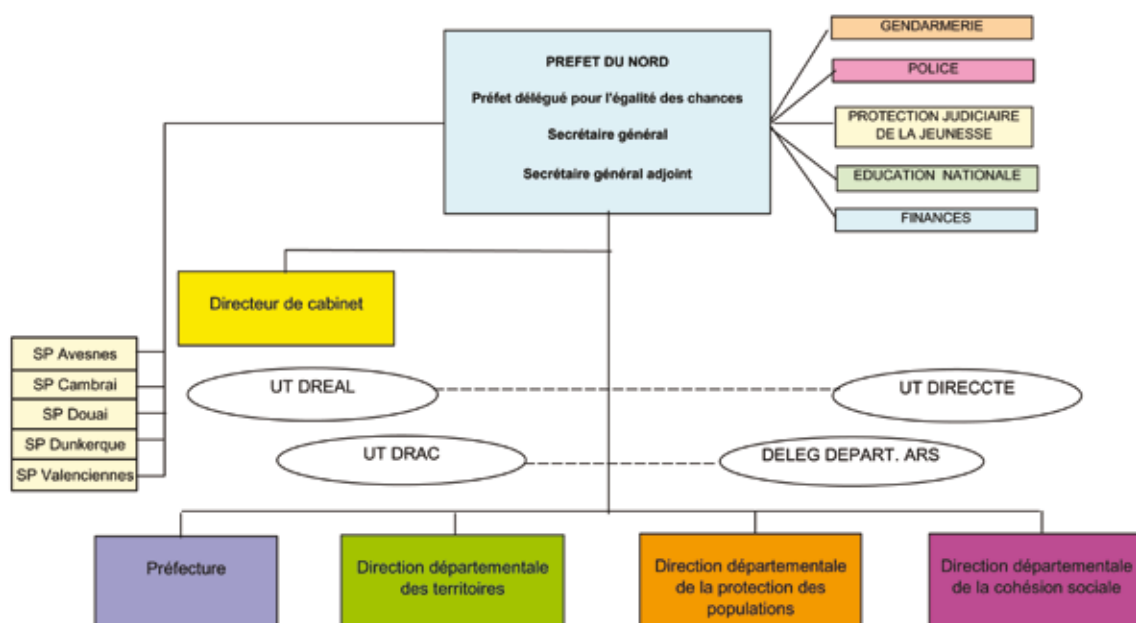
450 emplois seront par ailleurs créés avec l'arrivée en 2012 du Centre de liquidation des factures du ministère de la défense (CLIFA).

Concernant Valenciennes, le plan local de redynamisation de 3 M€ sera signé en 2011.

Le soutien financier aux premiers projets locaux interviendra dès 2011.

► Fusion des deux groupements de Gendarmerie

S'agissant de l'organisation de la gendarmerie, 2010 a vu la fusion des deux groupements Nord-Lille et Nord-Valenciennes (le Nord était le seul département à avoir deux groupements). Cette fusion qui avait commencé dès 2009 est effective depuis le mois d'août 2010. Dans la même logique que celle qui prévaut avec la police d'agglomération, cette réorganisation permet de préserver le potentiel d'intervention des gendarmes sur le terrain en regroupant les fonctions d'Etat-major.





© Préfecture du Nord - BCI

→ *La communication interministérielle*

Le Préfet pilote la communication de l'Etat dans le département et la région dans un objectif de coordination et de cohérence de la parole de l'Etat au niveau territorial. Les actions de communication menées par l'ensemble des services de l'Etat sous son autorité ont pour objectif à la fois d'informer les citoyens de l'action de l'Etat, d'expliquer les politiques mises en œuvre, et le cas échéant, de les sensibiliser et de les inciter à des modifications de comportement. La préfecture, lieu ouvert à la citoyenneté, à l'initiative et au patrimoine, accueille dans ce cadre de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

■ Informer sur l'organisation et l'action de l'Etat

La réorganisation de l'Etat territorial engagée dès 2007 s'est traduite par la mise en place au 1er janvier 2010 de la nouvelle architecture des services de l'Etat dans le Nord. Elle a donné lieu à diverses actions d'information, dont notamment la diffusion de plaquettes et leur mise en ligne sur le site internet de la préfecture ainsi que de présentations à la presse des évolutions intervenues dans l'organisation et les missions de ces services.

Dans le cadre de cette réforme d'ampleur de nos institutions, la réforme de la fiscalité locale et en particulier la suppression de la taxe professionnelle et la mise en place, en contrepartie, de nouvelles ressources fiscales au profit des collectivités territoriales a fait l'objet d'une présentation conjointe par le Préfet et le Directeur départemental des finances publiques au début de l'année 2010.

La bonne information et le dialogue avec les

citoyens constituent une priorité constante de l'Etat, particulièrement dans les domaines de la sécurité, de l'emploi et du développement économique, du développement durable ou encore de la cohésion sociale.

Ainsi, en matière de sécurité, l'évolution des chiffres de la délinquance et le bilan de la sécurité routière ont fait l'objet de communications régulières. La réorganisation des services de police et de gendarmerie a également donné lieu à des actions d'information, comme par exemple à l'occasion de la généralisation de la police d'agglomération dans l'ensemble du département et de la fusion des deux groupements Nord-Lille et Nord-Valenciennes effective depuis août 2010.

Dans le cadre du plan d'action de lutte contre les cambriolages, la campagne « opération tranquillité vacances » a fait l'objet d'une large promotion à chaque période de vacances scolaires afin d'inciter la population à recourir aux services de la police et de la gendarmerie pour surveiller leur domicile ou commerce pendant leurs vacances. Les policiers et gendarmes ont été mobilisés, dans le cadre de leurs actions de proximité, pour relayer la campagne

de sensibilisation mise en place par le ministère de l'Intérieur pour lutter contre les cambriolages (distribution d'affichettes et de dépliants). En outre, une campagne spécifique de sensibilisation a été mise en œuvre, à compter du 1er juillet 2010, dans le cadre de « l'opération tranquillité senior », afin d'améliorer la sécurité des personnes âgées, plus exposées et vulnérables que d'autres franges de la population aux vols par ruse et aux cambriolages.

Face à la forte augmentation de la mortalité des conducteurs de deux-roues motorisés en 2009 (43 victimes, soit 40 % des tués alors qu'ils ne constituent qu'1 à 2 % du trafic), des actions de prévention (formations post-permis financées par l'Etat dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière) et de contrôle ont été mises en place, celles-ci visent à rappeler les consignes de sécurité pour la conduite d'une moto et d'attirer l'attention de l'ensemble des usagers de la route sur le nécessaire respect des uns et des autres.



Sécurité routière : afin de lutter contre l'accidentalité des deux-roues motorisés, la préfecture du Nord a renforcé les actions de prévention de sécurité routière à destination des motards © DZCRS Nord

Le déploiement des premiers radars de franchissement de feux rouges, à Lille et Dunkerque, s'est accompagné d'actions d'information sur le terrain, visant à présenter le fonctionnement de ces nouveaux dispositifs destinés à détecter automatiquement et à enregistrer les infractions commises aux feux. Positionnés dans des carrefours particulièrement accidentogènes, ces radars constituent un outil indispensable pour mieux protéger les usagers vulnérables.

En matière de sécurité civile, les exercices organisés dans le cadre du programme annuel mis en œuvre par la préfecture ont fait l'objet d'une médiatisation afin de diffuser le plus largement possible les messages sur le fonctionnement de l'alerte, sur les bonnes et mauvaises réactions, sur les plans particuliers de mise en sécurité des établissements scolaires. Les exercices ont également été l'occasion de sensibiliser les communes à se doter de plans communaux de sauvegarde (PCS).

La « journée territoriale de l'accessibilité » organisée fin mai 2010 est destinée à permettre aux collectivités territoriales, personnes handicapées, gestionnaires de logements sociaux, promoteurs immobiliers, exploitants de transport, architectes, bureaux d'études spécialisés, d'échanger autour des thèmes

de la voirie et des espaces publics, des transports collectifs, du fonctionnement des commissions communales et intercommunales d'accessibilité et du cadre bâti. Cet événement a permis de rappeler à chacun l'enjeu de société et de développement durable que représente l'accessibilité pour tous, pour lequel la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances marque un engagement collectif fort et fixe une échéance en 2015.

Dans un contexte économique et social fragilisé par la crise mondiale, les mesures adoptées par l'Etat pour faire face aux difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi, salariés, entreprises et territoires les plus affectés par les restructurations industrielles, ont constitué une priorité de communication : incitation au développement de l'apprentissage, soutien des contrats aidés, contrats de transition professionnelle, conventions de reclassement personnalisé, prise en charge de l'activité partielle, aides au financement des entreprises, appui aux secteurs industriels fragilisés, soutien à l'investissement public, fonds de revitalisation... Le déplacement à Lille de M. René Ricol, Commissaire général à l'investissement, placé sous l'autorité du Premier ministre, a permis de présenter l'Etat d'avancement du programme des investissements d'avenir et le potentiel régional en la matière. La visite du Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance a permis de dresser le bilan et de présenter les différents projets ayant bénéficié de crédits à ce titre.

La protection de l'environnement et la promotion du développement durable ont donné lieu à différentes manifestations tout au long de l'année. La semaine du développement durable a donné pour la 8ème année l'opportunité aux collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires et administrations de sensibiliser le plus grand nombre à cet enjeu et d'inciter chacun à adopter des comportements plus responsables. La signature en janvier 2010 des 7 premiers contrats d'objectifs territoriaux dans le cadre d'un plan climat territorial a traduit l'engagement des territoires concernés dans une stratégie de lutte contre le changement climatique. Par cette signature, ils ont validé la mise en œuvre d'un programme d'actions pluriannuel dont la volonté à terme est de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre. L'adoption du volet éolien du schéma des énergies renouvelables en juin a également permis de sensibiliser le public au développement des énergies renouvelables.

Ce document, élaboré dans un esprit partenarial fort et exemplaire, permettra de planifier le développement de l'éolien dans la région, avec un doublement de la puissance d'énergie éolienne actuellement autorisée dans la région, et une multiplication par quatre du nombre d'éoliennes installées à l'horizon 2020.

La préfecture et les services déconcentrés ont également organisé des communications régulières, par voie de communiqués, de points-presse, d'interviews ou encore de déplacements, sur le champ de la cohésion sociale, notamment sur la mise en œuvre du droit au logement, l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées.

■ Les services de l'Etat, proches des citoyens

La préfecture et les services de l'Etat organisent et accueillent tout au long de l'année de nombreuses manifestations relatives à la mémoire, au patrimoine et au dialogue avec les citoyens.

Le concours national de la Résistance et de la déportation permet de perpétuer chez les jeunes le souvenir des sacrifices consentis pour le rétablissement de la légalité républicaine et de développer le sens du devoir de mémoire, les valeurs de la liberté, de la démocratie et le respect de la dignité humaine. Il offre aux collégiens et lycéens l'occasion d'établir un lien entre les générations en leur permettant de rencontrer directement les acteurs et témoins de la seconde guerre mondiale.

M. Jacques Desbonnet, résistant, était l'invité d'honneur de l'édition 2010 du concours portant sur le thème « l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 », dont la cérémonie de remise des prix s'est déroulée, le 9 juin, dans la salle des fêtes de la préfecture.

La préfecture accueille également chaque année la remise des prix du concours scolaire Claude Erignac qui vise à perpétuer la mémoire du Préfet de Corse, assassiné à Ajaccio, le 6 février 1998. Ouvert aux élèves de collèges et de lycées, il leur permet, au travers de sujets concrets de société de s'impliquer dans la défense des valeurs républicaines et récompense par un prix d'une valeur de 2 000 euros une classe qui a ainsi la possibilité de réaliser son projet.

Près de 1 400 visiteurs ont visité le site historique de la préfecture, place de la République et le site de « Scrive » rue Jean sans Peur, dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Dédiée aux « grands hommes, quand femmes et hommes construisent l'histoire », cette 27^e édition a donné l'occasion de découvrir des lieux patrimoniaux d'hommes ou de femmes illustres de notre région. Le public a ainsi pu découvrir ou redécouvrir la préfecture installée depuis 2006 dans l'ancien hôpital militaire baptisé du nom de Gaspard Léonard Scrive, médecin instructeur lillois. Sur le site de l'hôtel de la préfecture, place de la République, les jardins ont été ouverts pour la première fois aux visiteurs.

Les services de la police et les unités de gendarmerie conduisent tout au long de l'année des actions d'information sur leurs missions et les métiers.

A l'occasion du passage du Tour de France sur les routes du Nord en juillet 2010, la direction de la sécurité publique a animé, au départ de l'étape à Cambrai, un stand dédié à la police technique et scientifique (PTS) célébrant son centenaire, permettant de valoriser l'expertise et la modernité des services.

La 3^e édition des Journées de la sécurité intérieure (JSI) s'est par ailleurs déroulée le samedi 9 octobre, en préfecture du Nord et place de la République à Lille. Les animations et démonstrations proposées lors de cette journée ont pour objectif de faire connaître

les missions, les compétences et les moyens des personnels de la police et de la gendarmerie nationales et de la sécurité civile ainsi que de mettre l'accent sur la proximité de ces services avec la population. Plus d'une centaine d'agents, policiers, gendarmes, pompiers, médecins du Samu, secouristes ont ainsi répondu à toutes les questions du public et présenté leurs disciplines et savoir-faire : police scientifique, sécurité routière, lutte contre les trafics, secours à personnes, métiers et concours...



Journées de la sécurité intérieure : entre 4 000 et 5 000 visiteurs sont venus à la rencontre de celles et ceux qui ont choisi de consacrer leur engagement professionnel © Laurent Ghesquière



© Préfecture du Nord - BCI

→ La sécurité publique, la sécurité civile et la sécurité aérienne

l'Etat assure la sécurité et la protection des populations . C'est la première de ses responsabilités.

■ Une nouvelle baisse de la délinquance dans le département du Nord

Avertissement statistique : une nouvelle architecture de la statistique de la criminalité et de la délinquance a été mise en place en mai 2010. Plutôt que de se concentrer sur un seul chiffre, elle repose sur de nouveaux indicateurs ciblés permettant de mesurer l'évolution de la délinquance et l'efficacité de l'action des services.

	2010	2010/2009
Atteintes aux biens	104 296	- 1,6 %
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	25 373	+ 2,0 %
Escroqueries et infractions économiques et financières	16 423	+ 7,9 %
<i>Infractions révélées par l'action des services</i>	16 996	- 0,9 %

<i>Taux d'élucidation</i>	2010	2010/2009
Atteintes aux biens	15,5 %	+ 1,1 pt
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	61,9 %	- 2,4 pts
Escroqueries et infractions économiques et financières	46,0 %	- 3,9 pts

La délinquance reste orientée à la baisse dans le Nord en 2010 avec des résultats qui s'inscrivent dans la tendance régulière observée depuis 2003 (à l'exception de l'année 2006). Ces résultats sont le fruit de la mobilisation de l'ensemble des services de police et de gendarmerie et du déploiement de moyens matériels et de modes d'actions nouveaux.

Ce bilan d'ensemble doit toutefois être nuancé. Si les atteintes aux biens qui représentent plus des deux-tiers des faits de délinquance diminuent, les atteintes volontaires à l'intégrité physique et les escroqueries et infractions économiques et financières sont en augmentation. Pour ce type de crimes et délits, il faut souligner que les victimes osent désormais parler et sont encouragées à déposer plainte.

► Une baisse des atteintes aux biens

Les atteintes aux biens sont en recul de 1,6 % avec moins de 104 300 faits constatés en 2010 contre plus de 106 000 en 2009. Cette diminution est davantage perceptible en zone police nationale (- 2,7 %) qu'en zone gendarmerie (+ 8,7 %) où 820 faits de plus ont été comptabilisés en 2010. Le taux de délinquance constaté en zone gendarmerie qui s'élève à 16,1 faits/1 000 habitants demeure cependant en-dessous de la moyenne nationale (20,7 faits). La baisse des atteintes aux biens s'est accompagnée, en outre, d'une progression du taux d'élucidation de plus d'un point. Il s'élève à 15,5 %.

L'année 2010 a cependant été marquée par la progression des vols avec violence (+ 6,2 %, soit 324 faits supplémentaires) et des cambriolages (+ 11,7 %, soit 1 600 faits supplémentaires). La hausse constatée dès le début de l'année a été enrayée grâce aux efforts portés pour lutter contre ce phénomène avec une mobilisation massive de la chaîne de sécurité.

► Violences urbaines

Les violences urbaines ont, pour leur part, connu une baisse notable (-11,9 %, par exemple pour les incendies volontaires). Malgré un contexte social difficile, ce résultat a été rendu possible par une meilleure occupation du terrain dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation de la police dans l'agglomération lilloise dont les brigades spécialisées de terrain (BST) constituent des « postes avancés », une optimisation de l'emploi des unités chargées du maintien de l'ordre, et l'exemplarité de la sanction pénale.

► Escroqueries et infractions économiques et financières

Les infractions économiques et financières représentent près de 10 % de la délinquance générale. Elles sont en hausse de près de 8 % avec 16 423 faits constatés en 2010 contre 15 214 en 2009. Cette hausse est principalement causée par une augmentation très sensible des escroqueries et abus de confiance sur internet, liés au développement du e-commerce et à l'usage de chèques volés. Le taux d'élucidation de ces infractions est de 46 %.



© Préfecture du Nord - BCI

► Lutte contre le trafic de drogue et la toxicomanie : l'action de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT)

⇒ Bilan 2010

Créée en 1982, la MILDT, placée sous l'autorité du Premier Ministre, anime et coordonne les actions de l'État en matière de lutte contre les drogues et les toxicomanies.

Dans les départements, la MILDT anime et soutient les efforts des partenaires publics dans tous les domaines de la lutte contre les drogues et les toxicomanies. En concertation avec ces acteurs, elle impulse et accompagne des expériences innovantes. Dans le Nord, elle a apporté, en 2010, son concours financier à la mise en œuvre d'actions retenues après appel à projet.

Typologie des actions	Nombre d'actions	Financement MILDT (euros)	Part enveloppe MILDT
Prévention/communication/information	34	203 698,68	42,48 %
Prise en charge sanitaire et sociale	14	135 644,84	28,29 %
Application de la loi	2	29 058,31	6,06 %
Lutte contre le trafic	5	111 128,17	23,17 %
TOTAL	55	479 530	100 %

⇒ Les actions importantes

- Le dispositif d'appui régional pour l'élaboration du plan d'actions

Une convention a été signée avec le « groupement régional de promotion de la santé » (GRPS) le 20 janvier 2010. Ce dispositif contribue au renforcement de la coordination interministérielle et à l'articulation entre les différents axes du plan gouvernemental. Il apporte également son concours à la définition des priorités départementales et régionales, et à la concertation des acteurs locaux, pour une formalisation et une mise en œuvre des actions les plus efficaces possible.

En 2010 son action a consisté à finaliser le plan d'action 2010/2012 et à apporter une assistance méthodologique pour la conception et la mise en œuvre de l'appel à projets départemental.

- Les rencontres territoriales, dans le cadre de l'élaboration du plan départemental,

Ces rencontres ont été organisées dans chacun des arrondissements avec pour objectifs, dans un premier temps, l'élaboration d'un Etat des lieux et la collecte des besoins, puis, dans un second temps, la présentation, sur la base de ce diagnostic partagé, des orientations départementales retenues. Ces rencontres ont rassemblé un nombre important de partenaires institutionnels, associatifs, des professionnels de santé et des élus locaux.

■ La Sécurité routière

Typologie des actions	Total 2009	Total 2010	Evolution en nombre	Evolution en %
Nombre d'accidents corporels	2 496	1 818	-678	-27,16%
Nombre de tués	109	85	-24	-22,94%
Nombre de blessés	2 979	2 087	-892	-29,94%
Dont blessés hospitalisés (*)	900	832	-68	-7,56%

(*) Ce chiffre correspond aux blessés hospitalisés plus de 24 heures (nouveau mode de calcul mis en place depuis le 01 janvier 2005)



Contrôle radar de la gendarmerie nationale
© Préfecture du Nord - BCI

Le nombre de tués sur les routes du département du Nord est en forte baisse en 2010 avec 85 victimes contre 108 l'année précédente, soit un recul de 21,30 %.

La baisse significative des accidents constatée en 2009 dans le département du Nord se confirme pour l'année 2010 avec un recul de 27,16 %, soit 1 818 accidents en 2010 contre 2 496 en 2009.

Le constat est identique concernant le nombre des blessés qui diminue de 29,94 % dans le département, soit 2 087 contre 2 979 en 2009.

On constate une amélioration sensible pour les motards qui, en 2009, avaient payé un lourd tribut avec 32 morts sur les routes contre 15 en 2010. Le nombre de décès parmi les usagers de cyclomoteurs connaît lui aussi une baisse (7 morts en 2010 contre 12 en 2009), comme celui des piétons (-2 morts, soit 16 en 2010). Le nombre de cyclistes victimes de la route, quant à lui, augmente (+2 morts, soit 6 en 2010).

Ces résultats s'inscrivent dans la tendance à la baisse observée au niveau national. Pour la première fois, le nombre de morts sur les routes est passé sous le seuil des 4 000 (3 994), ce qui correspond à près de 300 vies épargnées sur une année.

Fruits d'une politique volontariste engagée depuis plusieurs années et d'un travail mené en collaboration avec les partenaires publics et associatifs, les chiffres sont encourageants mais doivent être confortés, grâce à l'implication de tous les citoyens.

■ La sécurité civile

► La planification des risques

A l'échelon départemental, c'est au Préfet de mettre en œuvre les mesures de défense non militaires et de traiter les aspects de planification et d'application des plans de secours et d'urgence, qui font l'objet, chaque année, d'exercice visant à tester leur efficacité.

Dans cette perspective, le nouveau plan ORSEC départemental, entièrement dématérialisé, et réalisé dans le cadre d'un large partenariat avec les services de l'Etat, les collectivités locales et les gestionnaires de réseaux, a été élaboré tout au long de l'année 2010 et inauguré par le Plan Particulier d'Intervention de Total Gaz à Arleux et par celui de la Centrale de Gravelines. Cette nouvelle conception, plus simple, mieux illustrée et plus opérationnelle sera dupliquée pour les 21 autres entreprises SEVESO.



Exercice Polmar Dunkerque © DDTM

Un important travail visant à sensibiliser les communes exposées à un ou plusieurs risques à la nécessité d'élaborer leur Plan communal de sauvegarde a également été réalisé. Un effort particulier a été consenti en 2010 pour que les 147 communes du département pour lesquelles ce plan est obligatoire, puissent en être dotées : 103 l'avaient réalisé fin 2010.

Au-delà de l'aspect prévention et de l'élaboration des plans qui s'y rattachent, il faut signaler 2 événements réels qui ont mobilisé les services de l'Etat en 2010 : la crise des hydrocarbures en octobre et les intempéries de la fin de l'année.

► La sécurité incendie et l'accessibilité

La sécurité incendie dans les établissements recevant du public reste une priorité pour les services de l'Etat. Il s'agit à la fois des contrôles périodiques

et des réceptions d'établissement préalables à leur ouverture. 2 101 visites d'établissement ont été réalisées en 2010.

Dans le cadre de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, il convient de mentionner l'organisation de la journée territoriale d'accessibilité le 28 mai 2010. Cette manifestation présidée par Madame Valérie LETARD, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Ecologie, en charge des technologies vertes, a permis de dresser un constat partagé de l'Etat d'accessibilité du territoire départemental, de repérer les bonnes pratiques et d'identifier les éventuelles difficultés de mise en œuvre.

■ La sécurité aérienne

► Surveillance des aéroports et aérodromes

Le département du Nord compte 6 aéroports et aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique, 1 aérodrome à usage restreint, 1 aérodrome à usage privé, ainsi que 7 hélistations et 13 hélistations.

L'aéroport de Lille-Lesquin a accueilli 1 170 000 passagers en 2010 (+ 2% par rapport à 2009). 18 contrôles en escale des compagnies aériennes nationales et étrangères y ont été effectués en 2010.

Un suivi spécifique a été mis en œuvre pour l'aérodrome de Cambrai-Niergnies dans le cadre de la préparation de son transfert à la Communauté d'agglomération de Cambrai qui devrait intervenir en phase avec la fermeture de la base aérienne de Cambrai- Epinoy prévue en 2012. Dans cette perspective, un chantier de dépollution pyrotechnique du site, qui a nécessité l'évacuation de 598 habitants de Niergnies et de Forenville, a eu lieu du 12 avril au 20 avril 2010. Ce chantier, coordonné sous l'autorité du Sous-préfet de Cambrai, s'est déroulé avec succès grâce à l'action conjuguée des différents partenaires.



Salle opérationnelle de la sous-préfecture de Cambrai
© Sous-préfecture de Cambrai

► Les manifestations aériennes et autres activités aéronautiques

En 2010, il y a eu 48 manifestations aériennes dans le département du Nord dont 3 meetings aériens qui ont entraîné la présence systématique du service de l'aviation civile sur le site. Ces meetings, auxquels a participé la Patrouille de France, se sont déroulés sur l'aérodrome de Valenciennes- Denain, sur la base aérienne de Cambrai- Epinoy et sur l'aérodrome de Merville-Calonne, à l'occasion de l'inauguration de la base d'aviation de loisir Eolys.

Au titre des autres manifestations aéronautiques, on peut également citer, le 6ème trophée de France des modèles réduits d'hélicoptères radiocommandés organisé sur l'aérodrome de Maubeuge- Elesmes, ainsi que, pour sa deuxième tentative, la réussite par l'Arrageois Gérard Bayon de la traversée de la Manche en montgolfière, dans le sens Angleterre-France.



© Préfecture du Nord - BCI

→ L'emploi et le développement économique

Malgré l'augmentation du chômage, la situation de l'emploi connaît une légère amélioration en 2010 en dépit d'une conjoncture encore difficile.

■ La situation de l'emploi dans le département du Nord

➤ L'intérim, moteur de la création d'emploi dans un contexte encore dégradé

En 2010, 2 600 emplois ont été créés, mettant fin à 2 années de destruction d'emplois. Ce solde net est le fruit :

- de deux semestres contrastés, le premier marqué par la suppression de 3 800 emplois, le second par la création de 6 400 emplois,
- de fortes disparités sectorielles : solde négatif pour l'industrie (- 2 300 emplois) et la construction (- 1 100 emplois), solde positif pour le commerce (+ 1 100) et les services marchands (+ 5 000),
- d'un déséquilibre entre l'intérim (+ 3 800 emplois) et l'emploi direct (- 1 200 emplois).

➤ Les chiffres du chômage

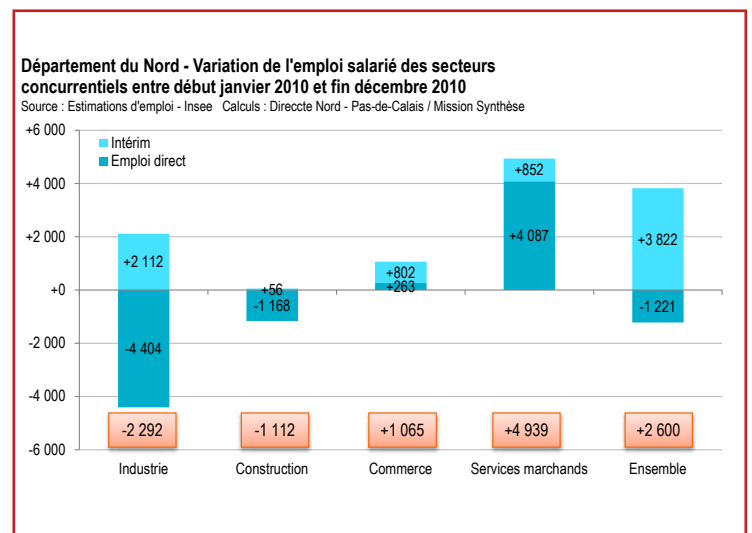
Le retour à la croissance observé au plan national n'entraîne pas encore une décrue significative du chômage dans le département du Nord.

Cependant, en 2010, le chômage en catégories ABC-cvs¹ (+11 800 personnes) croît moins vite qu'en 2009

(+25 700 en 2009), en raison notamment du recul de 3,1% de celui des jeunes (-1 300).

A l'inverse, le nombre de demandeurs inscrits depuis plus d'un an croît de 18,1 % (+13 300).

Il reste qu'en 2010 les moins de 25 ans représentent 19 % des demandeurs d'emploi en région contre 15 % en France métropolitaine, une sur-représentation que la jeunesse de la population n'explique que très partiellement.



De même, les personnes à la recherche d'un emploi inscrites depuis plus d'un an sont proportionnellement

¹ - cvs : données corrigées des variations saisonnières

plus nombreuses dans le département du Nord qu'en France (41,5 % en région, soit 3,9 points de plus qu'en France fin 2010), signe des déséquilibres structurels du marché du travail départemental.

L'évolution du marché du travail et de la population active conduit finalement à une légère diminution du taux de chômage en 2010, à 12,8 % de la population active (12,7 % en région), soit 3,6 points de plus qu'en France métropolitaine, un écart pratiquement inchangé depuis près de 30 ans

Ainsi, 35 % de la population départementale vit dans un territoire où le taux de chômage dépasse 14 %, même si sur le bassin d'emploi de Dunkerque, on a pu observer sur les 4 trimestres de l'année 2010 une diminution sensible du taux de chômage (-0,5 pt).

En revanche, les Unités territoriales de la DIRECCTE¹ n'ont recensé que 4 931 licenciements économiques en 2010 (dont 1 334 dans le cadre de 21 PSE²), contre 9 875 en 2009, soit une décreue très sensible : -50 % pour l'ensemble des licenciements économiques et -60 % en PSE.

➤ La politique de l'emploi : un Etat très actif dans le département du Nord

Le service public de l'emploi a activé tous les leviers possibles pour faire face à la situation de l'emploi.

■ Les contrats aidés

34 000 contrats aidés ont été signés en 2009, dans le département du Nord, 38 000 en 2010 (30 100 sur le secteur non marchand, 7 900 sur le secteur marchand), ce qui constitue le plus important volume de contrats depuis la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale.

■ Les mesures en faveur du public jeune



Jeune apprenti © Préfecture du Nord - BCI

Plus souvent en CDD ou en mission d'intérim, les jeunes ont été les premiers à subir les effets de la crise économique. La politique de l'emploi mise en œuvre par le Gouvernement dans le cadre du « Plan Jeunes » a mobilisé l'ensemble des acteurs du service public

de l'emploi, et notamment Pôle emploi et les missions locales : 7 330 CAE³ et 3 170 CIE⁴ ont ainsi pu être signés.

La mobilisation des missions locales demeure également forte sur le département, avec 14 320 entrées en CIVIS⁵ en 2010.

■ L'alternance

Le nombre des contrats en alternance, qui restent la voie la plus efficace pour l'insertion professionnelle des jeunes, augmente, après une baisse spectaculaire en 2009. Au total, 16 463 contrats en alternance ont été réalisés en 2010 (9 833 en apprentissage, 6 630 en contrats de professionnalisation), soit une hausse annuelle de 2 % par rapport à 2009.

➤ L'accompagnement des entreprises

■ Amortir les effets de la crise économique

Face à la crise, l'Etat a renforcé, tant en durée, qu'en volume financier, les mesures qui jouent un rôle d'amortisseur, en permettant de maintenir les contrats de travail en période de baisse des commandes.

En 2010, le recours à l'activité partielle a toutefois diminué, même s'il demeure particulièrement fort dans la filière automobile et la métallurgie. Au total, 11 millions d'heures, au bénéfice de 36 200 salariés dans 850 entreprises, ont été autorisées dans le département.

■ Stimuler les embauches et la création d'entreprise



Le secteur du bâtiment est particulièrement concerné par les mesures d'aides à l'embauche © Préfecture du Nord - BCI

Afin de stimuler les embauches, le dispositif « zéro charges » a fait bénéficier, jusqu'au 30 juin 2010, les Très Petites Entreprises (TPE) d'une exonération totale des charges patronales pendant 12 mois.

Plus de 31 700 salariés ont été embauchés dans ce cadre sur le département entre janvier 2009 et juin 2010.

¹ - Direction régionale de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

² - Plan de sauvegarde de l'emploi

³ - Contrat d'accompagnement dans l'emploi

⁴ - Contrat initiative emploi

⁵ - Contrat d'insertion dans la vie sociale

Le dispositif NACRE⁶ a, quant à lui, permis l'entrée de 1 360 chômeurs dans une démarche de création d'entreprises en 2010 (860 en 2009).

■ Accompagner les restructurations dans les territoires

En plus de l'ensemble de ces dispositifs au bénéfice des actifs, l'Etat a poursuivi et renforcé sa mobilisation en faveur de l'accompagnement des restructurations sur les territoires. 24 conventions de revitalisation ont été signées en 2010 et 55 sont actives sur la région.

Dans les territoires orphelins de revitalisation, le Fonds national de revitalisation des territoires, doté d'une enveloppe nationale de 135 M€ sur 3 ans, pourra intervenir.

7 territoires de la région en ont bénéficié à hauteur de 15 M€.

⁶- *Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprises*



© Préfecture du Nord - BCI

➔ *La cohésion sociale*

La lutte contre la précarité, le soutien aux plus démunis constituent des enjeux prioritaires pour les politiques de cohésion sociale. Favoriser le logement plutôt que l'hébergement, soutenir les publics les plus fragilisés en améliorant les dispositifs existant ou par de nouveaux dispositifs, sont autant d'objectifs qui ont été poursuivis par les différents services de l'Etat concernés.

■ L'Hébergement et l'insertion



Chambre « type » en hébergement d'urgence © Préfecture du Nord - BCI

Conformément aux orientations ministérielles qui visent à privilégier le « logement d'abord », à l'instar des grands pays européens, l'objectif a été de stabiliser le nombre de places d'hébergement, arrêté au 31 décembre 2009.

Le Nord dispose ainsi d'une capacité de 6 655 places d'hébergement et de logement adapté. Avec les chambres d'hôtel, ce sont 6 692 places, qui font l'objet d'un financement total de la part de l'Etat. Il faut y ajouter 1 305 places financées partiellement par

l'Etat, ce qui porte la capacité totale à 7 900 places en hébergement d'urgence.

Le principal enjeu est de dynamiser le parcours résidentiel en accentuant l'accès au logement par la mise en œuvre, notamment, du principe du « Logement d'abord ». Grâce à cette initiative du Gouvernement, 1 622 personnes hébergées ont accédé à un logement en 2010 (soit un flux de 30% pour un taux cible de 25%), 639 personnes ont bénéficié d'une solution intermédiaire et 77 d'aménagements effectifs dans le cadre de l'intermédiation locative ont été effectués.

L'amélioration du fonctionnement du 115 et de la gestion de l'offre et de la demande a fait l'objet d'une attention particulière. Chaque arrondissement a été doté d'un Service intégré d'accueil et d'orientation (S.I.A.O.) qui a été agréé fin 2010. Les missions des S.I.A.O. sont :

- de disposer de l'ensemble de l'offre disponible ;
- de proposer une offre adaptée à chaque demandeur ayant appelé le 115 ;
- d'assurer un suivi personnalisé de chaque demandeur ;
- d'élaborer une observation sociale performante.

➤ **Le Plan Départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (P.D.A.H.I.)**

Le P.D.A.H.I. a été révisé et couvre désormais la

période 2011-2015. Il a pour objectif d'installer une pratique de la planification territoriale qui permettra de déterminer une programmation pluriannuelle de l'offre d'accueil, d'hébergement et d'insertion ainsi que d'engager les évolutions nécessaires en terme qualitatif et ainsi d'impulser une démarche d'optimisation et de rationalisation de l'existant pour améliorer l'efficacité des dispositifs.

Intégré au nouveau Plan départemental d'accès au logement des personnes défavorisées (P.D.A.L.P.D.), il permettra :

- 1) d'organiser l'offre pour une meilleure prise en compte des besoins des personnes
- 2) d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes qui sollicitent le dispositif d'hébergement et de logement adapté.
- 3) d'adapter l'accompagnement des publics spécifiques ou vulnérables
- 4) de s'inscrire, aussi souvent que cela apparaît pertinent, dans l'objectif du « logement d'abord ».

■ L'accès au logement

➤ Le Plan départemental d'accès au logement des personnes défavorisées (P.D.A.L.P.D.)

Afin de répondre aux principaux objectifs du P.D.A.L.P.D. :

- dans le cadre du « logement d'abord », le parcours résidentiel de l'hébergement vers le logement a été intensifié et a permis à 1 622 personnes hébergées d'accéder à un logement en 2010.
- la Commission de coordination des actions de préventions des expulsions (C.C.A.P.E.X.), qui a pour objectif d'optimiser le dispositif de prévention des expulsions en coordonnant l'action des différents partenaires concernés, tout en repositionnant le ménage au cœur du dispositif, a été créée par arrêté conjoint du Préfet et du Président du Conseil général, le 7 septembre 2010. Elle s'est réunie pour la première fois le 4 novembre 2010.

➤ Le Droit au logement opposable (D.A.L.O.)

Le Droit au logement opposable offre la garantie d'accès à un logement décent et indépendant aux personnes qui ne peuvent y parvenir par leurs propres moyens.

Au 31 décembre 2010 (résultats cumulés depuis le 01/01/08), on dénombrait 5 329 dossiers déposés (soit un rythme stabilisé à environ 2000 par an ou 150 par mois) dont :

- 594 dossiers en cours d'instruction (soit un stock de 10,5%)
- 4 735 dossiers examinés par la Commission de MEDIation (COMED) parmi lesquels, 2 021 étaient reconnus recevables, prioritaires et urgents (RPU) soit 42,7 % des décisions de la COMED.

Sur les 2 021 dossiers reconnus recevables, prioritaires et urgents, 60 dossiers sont, au 31 décembre 2010, en cours de définition du périmètre de relogement et de consultation des maires et 39 demandeurs ont abandonné leurs recours. Concernant les 1 922 dossiers restants, 1 414 (73,6%) ont reçu une proposition de logement, ce qui a finalement permis à 1 256 (65,3%) des dossiers reconnus RPU de connaître une issue positive puisqu'une solution de relogement a été trouvée.

Ainsi, seuls 4,6 % des ménages reconnus RPU n'ont pas reçu de proposition de logement dans le délai de 6 mois, soit 73 ménages par rapport aux 1 601 ménages qui requièrent une proposition (non compris 60 ménages « responsables » de retard de relogement (injoignables, absents aux RV fixés par le bailleur; dossier de demande de logement incomplet).

Afin de rappeler aux maires le principe de priorité absolue des demandeurs DALO en commission d'attribution logement (CAL), une circulaire préfectorale leur a été adressée le 20 décembre 2010. A cette occasion, les chiffres sur l'impact réel, par commune, du DALO par rapport à l'ensemble des attributions de logements (qui est de 2,3% sur 3 ans), leur ont été communiqués.

■ Protéger les personnes vulnérables



Auxiliaire de vie auprès d'une personne âgée © Préfecture du Nord - BCI

➤ Le secteur des Majeurs protégés

L'année 2010 a amplifié la mise en œuvre de la réforme législative de 2007 concernant les majeurs protégés et a permis de poursuivre et d'intensifier encore les relations fructueuses entre l'Etat et l'autorité judiciaire.

Huit associations mandataires judiciaires à la protection des majeurs ont été habilitées.

L'enveloppe financière permettant le financement des prestataires représente 8 758 902,45 € en 2010 (dont 8 521 518,72 € pour les associations et 237 383,73 € pour les mandataires privés).

➤ Les pupilles de l'Etat

L'Etat assure le secrétariat de 8 conseils de famille. En 2010, le département du Nord compte 250 pupilles dont 42 ont fait l'objet d'une procédure d'adoption.

➤ La Commission de surendettement

L'année 2010 a vu la réorganisation territoriale des commissions de surendettement. En lien avec le secrétariat de la Banque de France, le nombre de commissions est passé de 5 à 2.

13 191 situations individuelles ont été traitées avec pour certaines une enquête sociale et économique approfondie au cours de laquelle les usagers peuvent s'expliquer et préciser les mesures qu'ils comptent prendre pour rembourser leurs créances rééchelonnées en 24 ou 96 mois. Dans les cas extrêmes une remise de dette apure la situation (Procédure de Rétablissement Personnel).

En fin d'année 2010 la loi a homogénéisé les critères d'éligibilité à ces mesures. Elle a aussi mis des alertes pour qu'un ménage, déjà endetté au delà de ses capacités à rembourser, ne soit pas sollicité pour d'autres prêts à la consommation ou pour le financement de la dette.

En 2010 ont été prononcées les décisions suivantes :

Activité de la Commission de surendettement				
	Saisines de la commissions	Rejets	Plans d'apurement	Procédures de rétablissement personnel
Lille	5 475	260	2 381	4 089
Dunkerque	2 141	159	693	1 322
Maubeuge	1 252	100	597	879
Valenciennes	2 840	226	1 030	1 930
Douai	1 488	138	553	901

➤ Les écoles de la 2ème chance (E2C)

A ce jour, le département du Nord compte 800 places . L'Etat, le Conseil régional et le réseau consulaire se sont engagés dans une coordination régionale des E2C.

Le taux de sortie positive des E2C, qu'il s'agisse d'emplois ou de formations qualifiantes, est de 60%.

➤ Le service civique

Le service civique permet à tous ceux qui le souhaitent de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au service de la collectivité. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans.

Après un démarrage difficile en juillet 2010, le dispositif a connu un franc succès suite à la journée de lancement du 29 octobre 2010.

Sur les 54 organismes agréés sur la région depuis le mois de juillet, 30 organismes l'ont été dans le département du Nord.

Leur volume de recrutements représente près de 100 jeunes dès 2010 et devrait être doublé en 2011.

➤ La Commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté (COPEC)



Séance d'information relative aux droits des femmes
© Préfecture du Nord - BCI

Depuis de nombreuses années, la COPEC du Nord était composée de 243 membres. Dans l'attente de la nouvelle circulaire modifiant l'organisation des COPEC, l'arrêté de composition n'avait pas été modifié.

La réduction du nombre de membres et la simplification de la composition de diverses commissions administratives ont été entérinées par le nouvel arrêté en date du 30 novembre 2010 qui ne prend désormais en compte que le seul président des organismes.

Par ailleurs, les structures n'ayant ni participé ni excusé leur absence depuis 3 ans n'ont pas été nommées. Enfin il a été tenu compte du changement de l'organisation des services de l'Etat par la révision générale des politiques publiques.

Aussi, la COPEC comporte désormais 130 membres soit 1/3 de moins que précédemment.

Son activité s'est organisée autour de 3 axes principaux :

- L'insertion et l'emploi des jeunes
- L'expérimentation des politiques de la jeunesse
- la lutte contre les violences faites aux femmes.



© Préfecture du Nord - BCI

➔ *L'habitat et l'urbanisme*

En matière d'urbanisme et d'habitat, les enjeux ont essentiellement portés sur les développements des constructions durables, la lutte contre l'habitat indigne et le développement des logements sociaux.

■ L'urbanisme

➤ Planification et aménagement foncier

L'Etat a mené un important travail de planification et a été associé à l'élaboration de 4 Schémas de cohérence territoriale (SCOT) en cours d'élaboration (Avesnois, Cambrai, Lille, Valenciennes).

De nombreux projets de plans locaux d'urbanisme (PLU) et des dossiers de ZAC ont particulièrement mobilisé les services de l'Etat qui sont sollicités soit pour émettre un avis (40 ont été rendus concernant les PLU) soit pour en assurer le contrôle de légalité.

L'année 2010 a également permis, dans le cadre du transfert du contrôle de légalité des documents d'urbanisme, de formaliser les missions incombant à la Direction départementale des territoires et de la mer (D.D.T.M.) et de réorganiser les circuits entre les différents services

➤ Études et veille territoriale

Les actions engagées en 2009 pour la consolidation de données, ont été poursuivies. Cette consolidation concerne environ 300 couches géographiques, indicateurs ou documents. Afin de mener à bien cet objectif, l'utilisation de l'application « base communale » a été plus soutenue et s'est accompagnée d'une ouverture à l'ensemble des Directions départementales interministérielles (DDI) via l'extranet de la DDTM.

La DDTM a mis en chantier la réalisation d'un atlas cartographique départemental (50 cartes). Elle a également élaboré une procédure afin d'intégrer l'ensemble des nouvelles orientations de la DDTM et les enjeux du Grenelle, comme par exemple, la mesure de la consommation d'espace et les enjeux de la politique foncière.

La DDTM a engagé 22 études pour plus de 54 000 € et versé plus de 580 000 € de subventions aux agences d'urbanisme.

➤ Application du droit des sols (ADS)

La Direction départementale des territoires et de la mer (D.D.T.M.) a lancé un audit interne ciblé sur le domaine ADS afin de définir les adaptations d'organisation et de niveau de service induites pour la réforme ADS de 2007.

Un regard particulier a été porté sur les impacts de la loi Grenelle II et de la loi de modernisation agricole sur l'application du droit des sols.

Concernant ce secteur, 33 796 dossiers (tous actes confondus) ont été traités en 2010.

Par ailleurs, 33 projets ont été présentés en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) dont 4 ont conduit à des décisions défavorables.

➤ Rénovation urbaine



Opération de rénovation urbaine dans le Nord © Préfecture du Nord - BCI

Les objectifs fixés par l'Agence nationale de rénovation urbaine (A.N.R.U.) en termes financiers ont été largement atteints puisque le montant d'engagement de subventions ANRU a été de 134 904 453 € soit 107% de l'objectif fixé pour 2010.

Il convient de retenir, également, la signature de 2 nouvelles conventions à Caudry et à Sin-le-Noble, de 12 avenants aux conventions, de 4 chartes (charte de relogement de Dunkerque-Banc Vert, charte d'insertion de Tourcoing, chartes de gestion urbaine de proximité de Tourcoing et Wattrelos).

19 revues de projet et 7 points d'étape ont été réalisés. Il s'agit de 3 points d'étape nationaux (Valenciennes-Faubourg de Cambrai, Dunkerque-Jeu de Mail, Roubaix) et de 4 points d'étape locaux (Jeumont, Beuvrages, Fourmies et Wattrelos).

Par ailleurs, 21 des 28 conventions nationales ont fait l'objet d'un ou de plusieurs avis d'un architecte-conseil de l'Etat.

L'application « Agora », qui permet de gérer les dossiers de demandes de subvention, a été mise en oeuvre.

■ L'habitat

➤ Programme local de l'habitat (PLH) et délégations des aides à la pierre

La mise en conformité des 10 Programmes locaux de l'habitat (PLH) que compte le département du Nord a été entamée courant 2010 et se poursuivra jusqu'en 2012.

L'implication des délégataires, avec une volonté affirmée des inter-communalités d'adapter les aides nationales au contexte local, reste très forte. Leur collaboration avec les services de l'Etat afin de mettre en oeuvre les politiques locales de l'habitat et de faciliter l'instruction des dossiers s'est poursuivie.

Il faut également noter que les six conventions de délégation des aides à la pierre signées en 2008 et 2009 pour une durée de six ans (communautés

urbaines de Lille et de Dunkerque, communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole, de la Porte du Hainaut, du Douaisis et de Maubeuge Val de Sambre) constituent un élément essentiel de l'accroissement de l'offre constatée ces dernières années.

➤ Production de logements

Tout au long de l'année, l'Etat a accompagné les 24 organismes HLM, présents dans le département, dans l'élaboration de leurs conventions qui doivent être signées en fin du 1er semestre 2011.

L'objectif de production de logements locatifs sociaux pour 2010, fixé à 4 910 logements, a été atteint à 92% avec : 2 712 Prêts locatifs à usage social (PLUS), 1 260 Prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI) et 580 Prêts locatifs sociaux (PLS), représentant 17,2 M€ de subventions Etat.

Concernant le parc privé, la délégation du Nord a financé la réhabilitation de 552 logements propriétaires-bailleurs, 2 655 logements propriétaires occupants, 482 logements Soginorpa, représentant 24,8 M€ de subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H.).

➤ Lutte contre l'habitat indigne

Concernant les hébergements et les logements adaptés, l'Etat a financé la création de 473 places pour un montant de 3,2 M€ et l'humanisation de 7 structures représentant 99 places pour 1,4 M€.



Toilettes dans un logement insalubre © Préfecture du Nord - BCI

La perspective de la mise en place du pôle départemental de compétence de lutte contre l'habitat indigne permettra de développer encore les actions de l'Etat en la matière et d'augmenter de manière significative le nombre de situations traitées.

➤ Droit au logement (DALO)

Les besoins exprimés dans le cadre du DALO sont couverts en volume par le contingent préfectoral. Les services de l'Etat ont utilisé la possibilité de mobiliser le contingent des collecteurs 1% au profit des personnes sortant de structure d'hébergement.

Une convention associant les collecteurs, l'Association régionale pour l'habitat et l'Etat a été signée le 21 juin 2010 et a permis de mobiliser un potentiel de 320 logements. Cette convention a été signée pour 3 ans.



Logements durables HQE © MEEDDM

➤ Construction durable

L'année 2010 a été marquée par la poursuite de l'implication de l'Etat en matière d'aménagement et de construction durable. Cette implication s'est notamment traduite par :

- la poursuite du suivi des audits gros entretiens et énergétiques du patrimoine immobilier de l'Etat dans le département,
- la programmation des crédits et du programme 309 (Entretien des bâtiments de l'Etat),
- l'assistance à la mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) des administrations de l'Etat (REATE), notamment pour les services installés à la Cité administrative et la DDTM 59,
- la conduite d'opérations pour d'autres services de l'Etat avec notamment la poursuite des études concernant le centre éducatif fermé (CEF) de Cambrai, bâtiment qui sera certifié BBC (Bâtiment à basse consommation),
- la mise au point du cahier des charges des opérations de réhabilitation thermique du parc social financées par des crédits FEDER.

➤ Commissions de sécurité

Le nombre de visites effectuées cette année est particulièrement important puisque 2 101 visites ont été effectuées en 2010.

Ces visites portent à la fois sur les contrôles périodiques et les réceptions avant ouverture des Établissements recevant du public.

➤ Accessibilité

Au total 2 674 dossiers, principalement relatifs à des Établissements recevant du public (ERP) ont été examinés dans les différentes commissions (sous-commission départementale, commissions d'arrondissement d'accessibilité des personnes handicapées, commissions communales). 198 visites d'ouverture d'ERP ont également été réalisées dans le cadre des commissions d'accessibilité.

De plus, lors de la journée territoriale de l'accessibilité (voir page 14), le parcours installé a permis à tous de se confronter aux contraintes liées à certains handicaps.



© Préfecture du Nord - BCI

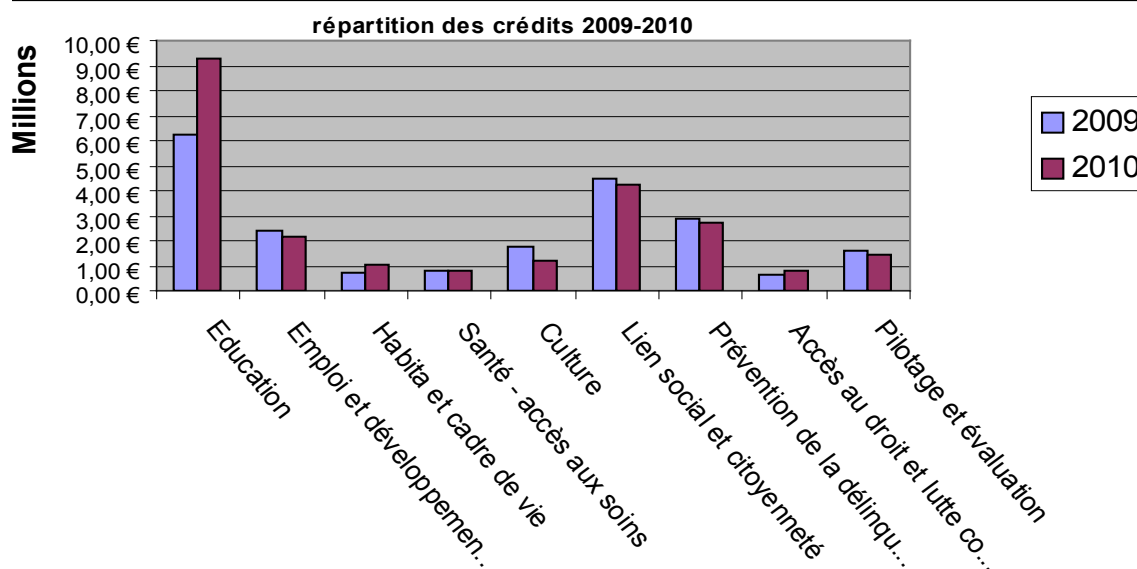
→ La politique de la ville

Les moyens alloués par l'Etat à la mise en place de nouveaux dispositifs (Ateliers Santé Ville, réussite éducative) et à la poursuite de ceux déjà existants traduisent son engagement pour renforcer la solidarité nationale. Cet engagement se traduit notamment dans les domaines de la rénovation urbaine et du logement, de la politique de la ville, de l'égalité des chances, de l'éducation, de la santé, de la prévention, ou encore du développement économique dans les quartiers les plus en difficultés.

■ Les moyens mobilisés au titre de la politique de la ville (crédits de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE))

En 2010, le montant global des moyens mobilisés au titre de la politique de la ville sur le département du Nord se monte à 23 731 851 €, hors adultes relais et rénovation urbaine. Cela correspond à 1 457 porteurs de projets (977 issus des associations et 480 des collectivités territoriales).

Ces crédits se répartissent comme suit :



► Habitat et cadre de vie

Les crédits affectés à l'habitat et au cadre de vie en 2010 se sont élevés à 1 055 460 €.

Pour les territoires concernés par un projet de l'Agence nationale de rénovation urbaine, l'État a souhaité soutenir, en priorité, les actions concourant à la mise en œuvre du volet social de ces projets relatives au logement des personnes. Une enveloppe exceptionnelle de 234 500 € a permis de financer 5 projets spécifiques en dehors des CUCS.

Pour les autres territoires, ce sont des actions de gestion urbaine de proximité qui ont été financées dans les CUCS. Sur les territoires de la « dynamique Espoir banlieue », 13 diagnostics de gestion urbaine de proximité ont été réalisés en 2010 grâce à des crédits fléchés.

En termes d'habitat, ce sont des actions d'accompagnement à la recherche de logement ou des ateliers d'aide à la rénovation des logements qui sont financées.

► Accès à l'emploi et développement économique



Atelier d'assemblage de composants électroniques
© Préfecture du Nord - BCI

Dans ce domaine, des actions ont été mises en place pour un montant global de 1 150 808 €.

- l'emploi au sein des CUCS

Dans les projets CUCS, l'emploi mobilise 1 349 082 €. Des actions innovantes sur l'animation des clauses d'insertion sur la métropole sont exemplaires. D'autres actions permettent de prendre en charge les publics éloignés du marché de l'emploi pour leur redonner les codes de comportement face à de futurs employeurs.

S'agissant du développement économique, les actions impulsées dans les quartiers (bus de la création d'entreprise, service d'amorçage aux projets) sont soutenues à hauteur de 81 726 €.

- le plan de relance

Les crédits exceptionnels délégués en 2010 au titre du plan de relance ont permis de financer 32 projets innovants comme par exemple l'accompagnement et l'articulation des programmes nationaux ANRU/ACSE. A ce titre, ce sont 11 projets de chantiers insertion qui ont été soutenus en 2010 pour un montant de 307 233 €.

- La mesure « dynamique-Espoir banlieue » : de la mobilité vers l'emploi

En 2009, 2 projets ont été retenus dans le cadre de cet appel à projet mobilité : la plate-forme mobilité dans le Valenciennois et du Syndicat intercommunal des transports urbains du Val de Sambre. En 2010, le premier projet de plate-forme a été financé à hauteur de 120 000 € et le projet du SITURV visant à créer une desserte du quartier de l'Épinette par un bus devrait être mis en œuvre en 2011.

► Les zones franches urbaines (ZFU)

Durant l'année 2010, ce dispositif a permis de créer 1 488 emplois répartis comme suit :

- ZFU de Valenciennes : 439 embauches,
- ZFU de Maubeuge : 160 embauches,
- ZFU de Denain : 159 embauches
- ZFU de Roubaix/Tourcoing : 455 embauches et 47 créations ou reprises d'entreprises
- ZFU de Lille/Loos : 202 embauches et 12 créations ou reprises d'entreprises
- ZFU de Dunkerque : 40 embauches et 2 créations ou reprises d'entreprises
- ZFU de Douai : 33 embauches et 7 créations ou reprises d'entreprises

► Santé

Les actions de santé et d'accès aux soins ont été subventionnées à hauteur de 767 510 €.

Elles ont pour objectif de renforcer les actions en direction des populations les plus en difficultés, et notamment :

- de promouvoir l'accès à la prévention et aux soins en développant les actions de sensibilisation à la santé auprès des personnes précaires,
- d'éviter les conduites de consommation à risque,
- d'informer sur les bonnes pratiques alimentaires et sur la promotion de l'activité physique.

► Les ateliers santé ville (ASV)

L'objectif d'un atelier santé ville est de mettre en œuvre un plan local d'actions de santé sur un territoire donné en lien avec les dispositifs existants (CUCS, dispositif de réussite éducative, plan stratégique de santé). C'est un outil qui doit permettre de renforcer la dynamique de santé sur les territoires inscrits en géographie prioritaire en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS).

En 2010, 10 ASV ont été financés sur les communes d'Armentières, de Caudry, Dunkerque, Grande-Synthe, St-Pol-sur-mer, Fourmies, Lomme, Maubeuge et la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, ou encore Wattrelos, et Tourcoing.



Laboratoire © Préfecture du Nord - BCI

➤ Education

En 2010, les actions de réussite éducative et en faveur de la lutte contre l'illettrisme ont été financées à hauteur de 9 268 526 €.

Une partie de cette somme (1 289 400 €) a été octroyée dans le cadre des CUCS, mais la majorité des crédits (7 629 999 €) relève du dispositif de réussite éducative.



Atelier lecture
© Préfecture du Nord - BCI

Dans le cadre de la « dynamique Espoir banlieue » et de la politique d'accès à l'excellence, 285 000 € ont été affectés au financement de 89 places labellisées dont 24 dans l'internat d'excellence de Douai.

➤ Prévention de la délinquance et citoyenneté

Sur 2010, la prévention de la délinquance a été financée à hauteur de 2 717 188 € (hors postes d'adultes relais).

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) a été créé par la loi du 5 mars 2007. Il est destiné à subventionner la réalisation d'actions dans le cadre des plans de prévention de la délinquance et dans le cadre des CUCS.

Le fonctionnement de certaines maisons de la justice et du droit, des actions contre les violences familiales ou la mise en place de systèmes de vidéo protection ont ainsi pu être financés. En 2010, ce fonds représentait 1 714 323 €.

➤ Postes de référents violences conjugales

En 2010, 4 postes de référents ont été financés grâce aux crédits de la politique de la ville pour un budget de 117 732 € au titre de la politique de la ville.

Leur rôle est de faciliter les démarches des femmes accueillies victimes de violences, en identifiant pour chacune d'elle un parcours cohérent auprès des différents interlocuteurs en fonction de leurs besoins

➤ Adultes relais

Au 31 décembre 2010, 312 conventions d'adultes-relais étaient actives.

45 conventions de créations de postes ont été signées au titre de l'année 2010 :

- 35 sur l'arrondissement de Lille,
- 2 sur l'arrondissement de Dunkerque,
- 3 sur l'arrondissement de Valenciennes,
- 5 sur l'arrondissement d'Avesnes.

➤ Ville – vie – vacances (VVV)

Le dispositif « Ville, vie, vacances » constitue l'un des principaux programmes de prévention engagés par l'Etat en direction des jeunes les plus défavorisés des quartiers urbanisés. Ces jeunes sont prioritairement âgés de 11 à 18 ans et n'utilisent pas spontanément les activités sociales et culturelles qui leur sont offertes.

Le montant accordé aux actions Ville -vie-vacances en 2010 a été de 602 850 €.

➤ Accès au droit et lutte contre les discriminations

796 802 € ont été consacrés au financement d'actions relevant de l'accès au droit et d'intégration plutôt que de lutte contre les discriminations.

➤ Lien social, citoyenneté et culture

Ces actions ont mobilisé un montant global de subventions de 4 249 321 €.

Les actions polyvalentes de proximité reprennent les actions de sports, loisirs, culture. Elles représentent 75% de l'enveloppe avec un montant de 2 750 750 €.

Les projets culturels et d'expression artistique notamment via le Fonds d'intégration républicaine par la culture ont permis un financement de 1 002 865 €. La parentalité est un axe important de cette thématique. Les crédits de 340 020 € permettent de soutenir des projets cofinancés par les 8 CAF du département.

► Dotation de développement urbain

Créée par l'article 172 de la loi de finances pour 2009, la dotation de développement urbain (DDU) complète, par un soutien renforcé aux quartiers, la logique de péréquation poursuivie dans le cadre de la Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU), dont bénéficiaient, en 2010, 76 communes du département pour un montant de 133 858 000 €.

Les critères de pré-éligibilité sont les suivants :

- toucher la DSU
- avoir au moins 20% de sa population en ZUS
- avoir une convention ANRU au 1er janvier 2009.

Pour le département du Nord, 16 communes étaient éligibles en 2010 : Jeumont, Maubeuge, Hautmont, Sin-le-Noble, Pecquencourt, Grande-Synthe, Anzin, Beuvrages, Douchy-les-Mines, Condé-sur-L'escaut, Quiévrechain, Lille, Roubaix, Hem, Loos, Mons-en-Barœul.

L'enveloppe départementale s'est élevée à 6 098 702 €. Ainsi, 34 projets ont été financés : essentiellement des équipements publics en lien avec l'ANRU (aménagement de groupes scolaires, de cantine, de crèches, d'aires de jeux, d'espaces verts, de centre social) et des projets de fonctionnement (création de points d'accès aux NTIC, jardin éducatif).



© ARS

➔ *La santé publique*

L'Agence régionale de santé et la Direction départementale de protection de la population exercent, suite à la mise en œuvre de la RGPP, les missions de l'Etat en matière de santé publique.

■ La santé environnementale dans le département du Nord

Les actions en matière de santé environnementale se déclinent dans les domaines suivants :

- la surveillance des milieux,
- le repérage des situations à risque,
- l'analyse des alertes et participation à leur gestion,
- la contribution à l'information des populations
- la coordination des politiques de prévention dans le cadre des travaux de la commission de coordination des politiques publiques de prévention.

➤ Une veille environnementale stimulée pour le repérage des situations à risque

En 2010, 16 000 bulletins d'analyse d'eau ont été élaborés afin de déterminer la qualité de l'eau pour différents usages sanitaires. Les prélèvements d'échantillon d'eau et les analyses sont confiés auprès de 2 laboratoires agréés par le ministère de la santé. Les taux de non conformité sont variables selon les usages : 1,5% pour l'eau potable, 11,4 % pour l'eau de piscine et 2,2 % pour l'eau de baignade.

La collecte des plaintes et signalements liés à la qualité des eaux est maintenant optimisée grâce à la création d'un guichet unique sur Lille : 684 plaintes ou

signalements enregistrés ont concerné des logements potentiellement à risque, 606 ont été traités.

➤ Le contrôle des milieux de vie pour analyser les situations à risque

Pour faire suite aux défauts de qualité constatés ou à l'analyse de certains signaux, des mesures de contrôle ou d'inspection ont pu être mises en œuvre selon trois types d'intervention :

- un programme de 47 inspections a été réalisé, conforme aux objectifs définis pour 2010 (17 sur la prévention de la légionellose, 10 sur la gestion des déchets d'activités de soins à risques, 2 sur la prévention des risques liés à la présence d'amiante, 6 sur des périmètres de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine et 12 sur les mesures d'hygiène dans les piscines) ;
- des contrôles sur sites ont été ciblés sur des expositions à fort risque sanitaire (239 logements potentiellement à risque, 170 enquêtes environnementales liées à des intoxications au monoxyde de carbone concernant 431 personnes, 21 enquêtes sur le saturnisme suite à des signalements de cas d'intoxications au plomb chez 36 enfants, 79 enquêtes environnementales suite à des déclarations de légionelloses, 3 contrôles déclenchés après plaintes sur des établissements diffusant de la musique amplifiée) ;
- ont encore été réalisés des contrôles sur pièces : fin 2010, sur 198 entités juridiques contrôlées sur l'amiante depuis 2008 (soit 722 sites), 156 (529 sites) sont conformes à la réglementation et 42 sont en cours de

mise en conformité ; 20 contrôles sur des établissements diffusant de la musique amplifiée ont été réalisés.

➤ Des mesures de gestion de risque sont prises en vue de rétablir un environnement sain

La plupart sont des recommandations faites par l'ARS à l'issue d'une inspection ou d'un contrôle. Un certain nombre font l'objet de mesures spécifiques, ainsi :

- 450 logements ont été frappés de prescriptions préfectorales à la suite de procédure d'insalubrité au titre du Code de la santé publique. Ce point fait partie des objectifs du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) passé entre l'ARS et les ministères.
- 13 unités de distribution d'eau potable ont subi une restriction d'usage (représentant 50 000 abonnés), 125 piscines et spas ont été concernés par une mise en demeure de vidanger un bassin ou d'en interdire l'accès de façon temporaire.



Installation sanitaire dans un logement insalubre © ARS

Le nombre élevé d'unités de distribution d'eau potable de plus de 5 000 habitants présentant une non-conformité récurrente sur certains paramètres physico-chimiques (pesticides, nitrates, solvants chlorés...) place le Nord parmi les départements les plus importants au plan national.

➤ PCB et Dioxines

Le contrôle de présence de PCB et dioxines sur les exploitations agricoles a été accentué. Ainsi, le secteur d'Halluin fait toujours l'objet d'un suivi mettant en évidence un bruit de fond qui reste soutenu bien qu'en règle générale inférieur aux seuils maximaux autorisés. Cependant une exploitation de Bousbecque présentant des taux supérieurs au seuil autorisé a nécessité un suivi spécifique, la réalisation de 20 prélèvements échelonnés sur l'année et la prise d'arrêtés préfectoraux de mise sous surveillance. Ce suivi s'est traduit par le retrait et la destruction de 2 bovins de la chaîne alimentaire en raison du dépassement du taux maximum autorisé en dioxines et PCB.

A été mis en évidence également la présence de dioxines et de PCB sur des oeufs de poule contrôlés de manière aléatoire. Un élevage, situé à Aibes, a ainsi été placé sous surveillance ; les oeufs faisant l'objet

de contrôles mensuels et retirés de la consommation lorsque le taux dépasse le seuil acceptable. Les poules réformées sont également détruites si le contrôle sur muscles est positif.

■ Veille et sécurité sanitaire

➤ Le traitement des épidémies

Deux dossiers méritent d'être signalés : l'épidémie de rougeole dans les campements de population Roms dans le Nord et les cas d'infection invasive à méningocoque C au sein des communautés étudiantes de Lille.

Le traitement de l'épidémie de rougeole a conduit à une action de vaccination au sein même des campements de population Roms et, celui de l'épidémie de méningites à une campagne de rattrapage vaccinal chez les étudiants en appui avec l'Université Catholique de Lille et la médecine libérale.

➤ La gestion des alertes sanitaires et des Toxi infections alimentaires collectives (TIAC)

En 2010 une prédominance des infections à *Listeria monocytogenes* a été constatée. 33 Toxi infections alimentaires collectives (TIAC) portant sur 194 malades ont été gérées et, les Listérioses neuroméningées sont responsables de 3 décès.

Les mesures prises ont conduit à la rédaction de 14 procès-verbaux, 10 rappels de réglementation ou avertissements, 9 mises en demeure et 3 fermetures d'établissement. 201 prélèvements pour recherches diverses ont été réalisés.

94 alertes ont été gérées par le service dont 18 locales, 39 nationales, 8 communautaires et 29 informatives, pour un total de 74 prélèvements avec une mise en évidence de listéria dans 55% des cas et de salmonelles dans 40%.

■ Le contrôle de la santé animale et de la sécurité alimentaire

➤ Une surveillance accrue des abattoirs

Cette veille passe par l'inspection permanente des 6 abattoirs agréés ainsi que celle du plus important abattoir de volailles que compte le département du Nord.

En 2010, l'inspection ante et post mortem a porté sur 58 825 tonnes, à rapprocher des 59 068 tonnes de 2009.

Au 1er janvier 2010, sur 6 abattoirs d'animaux de boucherie, 3 établissements présentaient des non conformités par rapport aux exigences européennes avec une obligation de mise en conformité pour le 31 décembre 2010.



Contrôle dans un abattoir © DDPP

Il convient de noter l'agrément en 2009 et 2010 de 9 nouveaux établissements d'abattages volailles

Pour vérifier le respect des exigences sanitaires à ce stade de la production, la surveillance de l'Encéphalopathie spongiforme bovine a été réalisée par des prélèvements sur 43 310 bovins dont les tests se sont tous révélés négatifs. Sur les ovins, porcs et équins, 1 203 tests pour recherche de tremblante ou de trichine ont été réalisés, tous négatifs.

➤ Des inspections programmées ou inopinées

Pour vérifier la qualité des produits mis sur le marché, des contrôles sont effectués dans les établissements agroalimentaires à tous les stades de la production, de la transformation ou de la distribution. Des prélèvements dans tous les secteurs de la filière alimentaire, y compris sur l'alimentation animale, sont réalisés.



Contrôle de température © DDPP

Ainsi, 3 233 contrôles, inspections du fonctionnement des établissements agréés et interventions diverses ont été réalisés en 2010 donnant lieu à 2 873 avertissements, rappels de réglementation ou mesures de police administrative ainsi que 262 procès verbaux et 41 arrêtés préfectoraux de fermeture ou d'interdiction de mise en marché pris dans le cadre d'urgence sanitaire.

Parallèlement les plans de surveillance (PSPC) des résidus dans les denrées mises sur le marché ont été poursuivis en 2010. Ces plans, définis en application

de textes européens et déclinés dans chaque département, portent sur le contrôle des intrants alimentaires dans les différentes filières notamment sur l'utilisation des produits pharmaceutiques (antimicrobiens, anti-parasitaires, anti-inflammatoires) sur les activateurs de croissance et autres substances interdites, sur les contaminants de l'environnement (métaux lourds, produits phytosanitaires, dioxines, radioactivité, OGM, allergènes), mais aussi les contaminations variétales. 1 265 prélèvements ont été effectués dans le cadre de ces suivis.

Des contrôles ont été effectués avant et pendant la braderie de Lille et ont porté sur 174 moyens de transport, 190 stands ou points alimentaires pour un résultat toutes actions confondues de 2 020 kgs de denrées détruites ou consignées et 16 procès-verbaux instruits pour non respect des températures et conditions d'hygiène.

➤ Veille sanitaire sur la qualité et la sécurité des produits non alimentaires

En 2010, 491 dossiers d'enquêtes, 13 alertes, 35 retraits de produits dangereux, 21 signalements de produits à risque, 17 fiches d'indice de danger et 30 CPMM (Contrôles de première mise sur le marché) ont été gérés par les services de l'Etat.

1 677 établissements ont reçu une visite d'enquêteurs. Ces interventions ont fait l'objet de 43 dossiers contentieux, 441 NIR (notification d'information réglementaire), 154 RR (rappel de réglementation) ou MA (mesure administrative).

Dans les faits, cette veille sanitaire sur la qualité et la sécurité des produits non alimentaires se traduit par le retrait de marchandises défectueuses ou encore la fermeture d'établissement. Ce fut le cas, des tapis puzzle pour jeunes enfants contenant du formamide, substance présentant un risque pendant la grossesse.



© Inspection académique

➔ *L'action éducative, jeunesse et sports*

A la rentrée 2010, 299 483 élèves sont scolarisés dans les 2020 écoles publiques et privées sous contrat du département du Nord, soit 86 élèves de moins qu'à la rentrée 2009.

Cette stabilité des effectifs se retrouve également dans les établissements publics et privés sous contrat du second degré : 234 557 élèves accueillis hors classes post baccalauréat alors qu'ils étaient au nombre de 234 521 en 2009. L'évolution varie selon le type d'établissement : si la baisse des effectifs se poursuit, tout en se ralentissant, dans les lycées et lycées professionnels, les collèges connaissent en revanche une nouvelle augmentation du nombre d'élèves (+500 élèves dans les collèges publics).

Trois grands objectifs ont marqué l'année 2010 :

- La maîtrise des fondamentaux et l'ancrage de l'éducation artistique
- La responsabilisation des équipes et des élèves à tous les niveaux
- Le renforcement de la politique de santé et la pratique du sport.

■ Maîtriser les fondamentaux et ancrer l'éducation artistique

➤ Développer les apprentissages

La mise en œuvre du plan national de prévention et de lutte contre l'illettrisme permet à l'école maternelle de jouer pleinement son rôle de prévention des difficultés d'apprentissage. La mission maternelle, créée en septembre 2010, est axée en priorité sur le développement du langage et la construction d'un lexique riche, condition première de l'acquisition de la lecture, et la pratique orale de la langue. Le rôle

de l'école maternelle est d'individualiser les parcours et d'agir en prévention pour conduire chaque enfant vers la réussite en développant les potentialités de tous les élèves et en agissant dans le cadre de la prévention des échecs scolaires à un moment où des écarts, parfois significatifs, doivent être pris en compte.

Afin que chaque enfant, selon un rythme qui lui est propre, puisse développer les compétences nécessaires à la maîtrise des apprentissages fondamentaux qui seront abordés au cycle 2, le projet départemental a pour objectifs :

- l'amélioration des résultats des élèves dans la maîtrise des fondamentaux
- l'accentuation des missions de prévention et

de compensation de l'école, avec une attention plus spécifique sur la prévention des difficultés d'acquisition du langage et la prévention des problèmes de comportement en liaison avec l'ASH (adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés) et les services de santé

- l'accompagnement des enseignants, notamment des débutants, dans la perspective d'un renforcement de l'efficacité des pratiques professionnelles.



Atelier artistique en grande section maternelle
© Michèle RACKELBOOM - Inspection académique

► Développer l'histoire des arts

L'éducation artistique et la culture générale sont des éléments clés de l'ouverture au monde. L'enseignement de l'histoire des arts, obligatoire dès l'école primaire, porte sur l'ensemble du champ artistique et culturel y compris dans sa dimension scientifique et technologique. Il a pour objectif l'acquisition par les élèves de repères historiques et méthodologiques indispensables à la compréhension des œuvres, et prend appui sur le contact direct avec celles-ci.

Afin de donner l'impulsion et l'accompagnement de ce nouvel enseignement, l'inspecteur d'académie du Nord a organisé un séminaire en février 2010 à Sin-le-Noble réunissant les 60 inspecteurs du département. Une approche de cet enseignement, dans ses contenus, ses enjeux et son évaluation a été développée et un outil départemental présenté.



Eveil à l'Art © Michèle RACKELBOOM - Inspection académique

Des inspecteurs et des conseillers pédagogiques en arts visuels et en musique ont conçu un DVD « Histoire des arts », document ressource mis en ligne sur le site de l'inspection académique et permettant aux enseignants d'appuyer leur enseignement sur les trois piliers que sont les périodes historiques, les six grands domaines artistiques et la liste de référence ou la liste thématique d'œuvres. Des stages de formation ont ensuite été déclinés au niveau de chacune des circonscriptions afin que chaque enseignant puisse s'emparer de ce nouvel outil.

■ Responsabiliser les équipes et les élèves à tous les niveaux

► Favoriser l'accompagnement éducatif

L'accompagnement éducatif, mis en place depuis 2008 pour les élèves volontaires des collèges et des écoles élémentaires de l'éducation prioritaire, s'est poursuivi et, sur les 270 écoles élémentaires de l'éducation prioritaire du département, 233 l'ont mis en place.



© Préfecture du Nord - BCI

5 591 élèves des réseaux ambition réussite et 9 323 élèves des réseaux de réussite scolaire ont bénéficié du dispositif, soit 37,4% des élèves scolarisés en éducation prioritaire. Cette proportion varie selon le cycle : elle est de 32% en CP/CE1 contre 41,4% en cycle III. Le financement de ce dispositif a requis le déblocage de 42 400 heures supplémentaires effectives, ce qui représente un coût d'un peu plus d'un million d'euros. L'encadrement est assuré à 90% par des enseignants du premier degré.

Une enquête réalisée au plan académique pour la généralisation du dispositif à tous les collèges en 2010 a montré que 44% des élèves des collèges situés en réseau ambition réussite ont bénéficié de l'accompagnement éducatif. Ce pourcentage est de 38% pour les collèges des réseaux de réussite scolaire et de 33% pour les collèges hors réseaux. Le financement du dispositif représente, pour le seul

département du Nord, 95 980 heures supplémentaires effectives déléguées aux collèges pour un montant avoisinant les 3 450 000 €.

➤ Lutter contre l'absentéisme

On parle d'absentéisme lorsqu'un élève ne se rend pas en cours sans justification valable au moins quatre journées et demie par mois. En 2009 - 2010, 1 347 signalements ont été transmis aux référents (inspecteurs de l'Education nationale pour le 1er degré public et privé; animateurs de district pour le second degré public et inspecteurs de l'information et de l'orientation pour le second degré privé). Les saisines du procureur sont passées de 285 en 2008 à 369 en 2009-2010.

➤ Mobiliser la communauté éducative pour lutter contre le décrochage scolaire

Il ne faut pas confondre l'absentéisme avec le décrochage scolaire, qui, lui concerne les élèves absents de l'école plus de 10 jours et demi par mois.

Dès le début de l'année 2010, les établissements ont engagé la lutte contre le décrochage scolaire à l'échelle locale. Celle-ci prévoit le repérage quotidien des situations individuelles et de rapides réponses à ces dernières.

Pour y parvenir, les établissements ont pu s'appuyer sur différentes instances et différents personnels :

- les équipes pluridisciplinaires de réussite éducative
- les délégués du Préfet mobilisés sur la question du décrochage
- les médiateurs de la réussite scolaire.

Des sollicitations ont été opérées auprès :

- des missions générales d'insertion (MGI) comme les missions locales
- les dispositifs de la deuxième chance, dont les écoles de la 2e chance (E2C) ainsi que les établissements publics d'insertion de la Défense (EPIDE), notamment pour les élèves les plus âgés.

Les liens avec le monde de l'emploi (banques de stages, incitations aux métiers en alternance, découverte de la voie professionnelle, plateformes d'information pour l'orientation choisie) et le développement des formes de tutorat ou de parrainage social prenant appui sur le principe de l'adulte référent ont été renforcés.

La lutte contre le décrochage s'appuie également sur la restauration du lien avec les familles. Ainsi, dans le cadre de la prise en charge des jeunes en rupture scolaire et sur le plan de la prévention de la violence pour les 14 -16 ans en milieu scolaire, le département du Nord a mis en place, dès 2001, des dispositifs en alternance.

Ces dispositifs s'adressent à des collégiens de 4e ou de 3e générales qui perdent pied ou rejettent toute forme de scolarité traditionnelle. Ils sont en rupture scolaire, ayant le plus souvent accumulés de graves retards. Le dispositif en alternance, dérogatoire, véritable détournement pédagogique, avec des aménagements d'horaires, d'emplois du temps voire de programmes, doit leur permettre de renouer avec l'estime de soi, de modifier la relation aux apprentissages et aux enseignants, tant en entreprise qu'en lycée professionnel.

Pour l'année scolaire 2009-2010, 79 collèges ont mis en place ce dispositif pour un accueil de 848 jeunes, soit 13% d'élèves en plus par rapport à l'année précédente. Les garçons sont concernés à plus de 63%. Près de 70% des jeunes entrés dans ces dispositifs de prévention du décrochage sont issus de 4e générale.

Quant au devenir de ces élèves, pour les 4e, près de 84% passent en 3e (54% en 3e générale, 16,72% en 3e d'insertion et 23,21% en 3e DP 6 heures). Pour les élèves de 3e passés par un dispositif en alternance, près de 71% intègrent le lycée professionnel (26,33% en Bac Pro 3 ans et 13,74% en seconde professionnelle). 12, 21% décrochent un contrat d'apprentissage.

■ Renforcer la politique de santé et la pratique du sport

Un plan d'actions départementales a été décliné pour l'année 2009-2010. Les 60 inspecteurs de l'Education nationale du département ont été sensibilisés lors d'une conférence-débat, organisée en mars 2010 et, une présentation des enjeux de santé scolaire et périscolaire s'est tenue pour les conseillers pédagogiques de circonscription lors d'une journée de formation et lors des rencontres de la forme.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- l'augmentation de la sédentarité et des problèmes de surpoids et d'obésité qui en découlent

		CP	6ème	Lycée Professionnels
	Nombre d'élèves examinés	3 311	20 048	6 932
IMC SUPERIEUR AU 97ème PERCENTILE	Degré 1	7,73%	11,56%	7,09%
	Degré 2	3,93%	5,29%	5,27%

- la contribution de l'EPS à l'éducation pour la santé
- les activités athlétiques et le développement de l'enfant : enjeux éducatifs
- la présentation d'un test d'évaluation de la forme (diagnoform-kid) pour les enfants d'âge primaire

et la mise en œuvre, à grande échelle pour la communauté de communes d'Hénin-Carvin

- la présentation de tracés de cour d'école (en référence à celui réalisé à Saint André Lez Lille).



© Inspection académique

Une présentation de proposition d'aménagement de cours de récréation, en partenariat avec la ligue d'athlétisme et Epode a été réalisée pour répondre à une triple attente :

- l'utilisation lors de séance d'EPS
- le réinvestissement des apprentissages lors de temps de récréation avec pour objectif d'augmenter le temps de pratique physique des enfants, ou lors d'activités périscolaires
- le tracé d'un parcours d'initiation à la sécurité routière.

Le service santé scolaire de l'inspection académique a organisé 13 045 séances collectives d'éducation à la santé dans les premier et second degrés. Par ailleurs, l'éducation nutritionnelle représente 14% des séances dans les établissements, intégrées dans un programme et inscrit au projet d'établissement, 25% en élémentaire dont 15% dans les réseaux ambition réussite.

Le service santé scolaire a également développé le plan « Apprendre à porter secours », plan qui inclut une information auprès des directeurs d'école et la mise en place d'une formation de personnes ressources.

APPRENDRE A PORTER SECOURS Année 2009/2010			
	PSC1	SST	PROGRAMME APS
Nouveaux directeurs	119	119	119
AVS	151	151	
Personnel enseignant			273
Elèves 1er degré sensibilisés			11 878
Collégiens	2 355	1 095	
Lycée - LP	552	734	
EREA		16	
PSC1 : Premiers secours civiques niveau1 SST : Sauveteur secouriste du travail			



© DRAC Nord - Pas-de-Calais

➔ *La culture*

Pemettre à tous d'accéder à la culture, demeure un objectif constant pour les services de l'Etat et en premier pour les services de la Direction régionale des affaires culturelles, dont l'activité est restée soutenue en 2010.

■ Le développement durable

➤ Rencontres régionales du cadre de vie

Organisée par les services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), en association avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), s'est tenue, le 6 septembre 2010, la deuxième édition des rencontres régionales du cadre de vie à l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL). Une dizaine d'intervenants issus des secteurs public et privé ont participé aux 3 tables rondes qui ont été organisées lors de cette manifestation. Les réflexions engagées devront se poursuivre et être enrichies à l'horizon 2011.

■ Renforcer l'éducation artistique et culturelle

➤ Le dispositif CLEA dans le Nord

Le Contrat local d'enseignement artistique (CLEA) est un contrat passé entre une intercommunalité importante en terme de population notamment scolaire, la DRAC et l'académie de Lille. Ce dispositif permet d'appréhender la question de l'éducation artistique partagée par le plus grand nombre. Il repose sur un ensemble conséquent de « résidences-missions » à

des fins éducatives confiées à des artistes choisis conjointement par les différents partenaires. Des CLEA sont en cours dans les territoires suivants: les villes associées de Lille, Lomme et Hellemmes, dans le cadre de leur projet éducatif global, les villes regroupées de Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et Wattlelos. La communauté d'agglomération de Maubeuge-Val-de-Sambre s'engage dans le processus.

Pour des territoires moins peuplés comme les communautés de communes en zone rurale ou péri-urbaine, peu ou moyennement équipée en structures culturelles, un autre programme intitulé « Artiste rencontre territoire scolaire » (ARTS), est également mis en œuvre. Ce programme actuellement déployé, notamment sur les sites du regroupement de communautés de communes dans le Haut Escaut, de la communauté de communes du Pays Solesmois et de la région d'Hazebrouck, connaît un grand succès.

➤ La culture pour chacun, la culture partagée

Le jeudi 18 Novembre 2010, la DRAC a organisé un forum itinérant « Culture » entre Lille, Roubaix et Tourcoing. Trois étapes essentielles ont jalonné cette journée.

- Une émission de radio « hors norme », organisée à la Condition Publique à Roubaix, siège de l'association « les Z'entonnoirs » qui produit une émission hebdomadaire de radio conçue et animée par des patients et des personnels soignants du centre médico-psychologique de Roubaix.

- La seconde étape avait pour cadre la médiathèque de la cité hospitalière régionale de Lille, où a lieu, de façon régulière, une rencontre entre patients, leurs familles, les agents hospitaliers, les étudiants et les habitants du quartier autour d'un ouvrage paru récemment concernant le corps, la santé, la médecine. Cette action rencontre un important succès et bénéficie d'un partenariat avec l'association « Citéphilo ».

- La troisième étape a permis d'assister aux premiers pas d'une initiative visant à la constitution d'une chorale de personnes âgées, entièrement dédiée aux répertoires du rock, des années 50 à aujourd'hui : une expérience réjouissante qui connaît d'autres déclinaisons à travers la région, comme à Dunkerque, avec par exemple la chorale «Salt and Pepper »

➤ Réforme de l'enseignement artistique supérieur

À l'occasion du processus de Bologne qui vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur, les 4 écoles d'art municipales du Nord implantées à Cambrai, Dunkerque, Tourcoing et Valenciennes ont poursuivi et approfondi une démarche de mise en réseau, visant à la création d'un Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) unique regroupant l'offre des 4 sites. Durant tout le processus de mise en réseau des écoles d'art, l'État a soutenu à budget constant ces quatre établissements, à hauteur de 20 % de leur budget de fonctionnement, contre 8% en moyenne nationale.

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a informé chaque direction de site que le grade de master était attribué pour une durée de deux ans (sessions 2012-2013) reconductibles après évaluation. Celle-ci tiendra compte, non seulement des partenariats mis en œuvre, mais aussi de la qualité des équipements¹.

➤ Label de librairies

Pour palier la fragilité de la situation économique des librairies indépendantes, la loi a posé le principe d'un label de librairie indépendante de référence (LIR), ouvrant la possibilité aux collectivités locales d'exonérer de taxe professionnelle les librairies labellisées. 16 librairies indépendantes du Nord-Pas de Calais ont été labellisées en 2009 pour trois ans. En 2010, un grand nombre de communes n'a pas été en mesure de prendre les délibérations nécessaires, compte tenu de la parution tardive des textes permettant l'application de la loi. Parmi les collectivités ou EPCI susceptibles de prendre une décision d'exonération, 3 ont répondu positivement: Hazebrouck, Maubeuge-Val de Sambre et Lille Métropole qui compte dix librairies concernées. A terme douze librairies sont susceptibles de bénéficier de cette exonération.

■ Protéger le patrimoine historique

L'État a montré son intérêt pour le patrimoine des phares en suscitant une campagne nationale de protection au titre des monuments historiques des phares du littoral français.

L'ensemble du corpus des 7 phares du littoral Nord - Pas-de-Calais a été soumis à la Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) réunie en septembre 2010. Celle-ci a décidé d'accepter l'ensemble des protections proposées. Dans le département du Nord, les plus anciens phares, Gravelines (phare de Petit-Fort-Philippe, 1937-1941) et Dunkerque (phare du Risban, 1839-1943) sont des témoins de la première campagne d'éclairage des côtes de France lancée en 1825.

Parmi les moyens de protection particulièrement originaux, on peut citer les bateaux-feux, mais également les grands phares urbains et notamment celui de Dunkerque, classé par décision de la Commission nationale des monuments historiques (CNMH) réunie le 22 novembre 2010.

La Commission régionale du patrimoine et des sites a également proposé l'inscription du bâtiment du siège de la subdivision des phares et balises dans le port de Dunkerque, comme représentatif de cette institution. Il est seul en France à bénéficier d'une protection.

➤ Renouvellement des labels « Jardin remarquable »

Le label a été créé en 2004 par le ministère de la culture et de la communication avec le concours du Conseil national des parcs et jardins, dans le cadre de la politique nationale en faveur des parcs et jardins. En 2010, le groupe de travail « Label Jardin remarquable » a renouvelé le label à trois jardins du Nord: le Manoir aux Loups à Halluin labellisé en 2004, la Ferme du Mont des Récollets à Cassel et le Jardin de Sylvie Fontaine à Maroilles labellisé en 2006. Il a accordé le label pour la première fois au Parc de Barbieux à Roubaix.



Parc Barbieux © DRAC Nord pas de Calais (Olivier Liardet)

¹ Cambrai : construction à l'horizon 2012 d'un nouveau bâtiment sur le pôle universitaire coût : 3 500 000 € HT. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat de Redynamisation des Sites de Défenses, Tourcoing occupe un bâtiment qui partage avec le pôle arts plastiques de l'Université des locaux communs, Valenciennes dispose d'un équipement performant implanté dans une friche récemment réhabilitée, Dunkerque a programmé la réimplantation de son école dans un ancien lycée.

➤ La restauration des œuvres d'art



DAIS HERZEELE
© Atelier LP3 de Semur en Auxois

En 2010 a eu lieu la restauration du dais de procession de l'église d'Herzeele. Ce dais conservé dans le bas-côté nord de l'église, date du milieu du XVIIIème siècle et s'avère peu courant dans sa typologie et son style. La restauration, confiée à l'atelier LP3 de Semur-en-Auxois, connu pour la qualité et le niveau scientifique de ses interventions, a consisté en un traitement de la structure et dans la

remise en valeur de son décor. Le résultat est à la hauteur des attentes de la commune et de la conservation régionale des monuments historiques.

➤ Expositions d'intérêt national dans les musées du département

Le label « exposition d'intérêt national » récompense chaque année les manifestations les plus remarquables organisées par les musées de France. En 2010, deux expositions du département ont obtenu le label : les expositions « Eugène Leroy 1910-2000 » au MUba de Tourcoing et « Signac, les ports de France » au musée « la Piscine / Musée André Diligent » de Roubaix .

■ Archéologie

➤ Les chiffres de l'archéologie préventive en 2010

En 2010, 40 fouilles ont été réalisées, alors que 38 avaient été prescrites, ce qui démontre que le retard accumulé jusqu'ici tend à se résorber. L'archéologie préventive est populaire auprès du grand public, tant au niveau des particuliers que du monde associatif.

➤ Des résultats spectaculaires mais peu valorisés.

Les résultats archéologiques dans le Nord sont de premier ordre et concernent de nombreuses périodes de l'histoire, allant de l'âge de bronze à l'époque contemporaine. Des progrès dans la diffusion et la valorisation (exposition) des résultats des fouilles doivent cependant être réalisés dans la mesure où celles-ci permettent de sensibiliser élus, aménageurs et grand public.

➤ Le développement de projets structurants : les Centres de Conservation et d'Etude

Le développement récent de l'archéologie pose le problème du stockage et de la gestion des objets et des archives de fouille. Afin de faire face à ces difficultés, le ministère de la culture et de la communication soutient la création d'un réseau de Centres de conservation et d'étude (CCE), à travers un partenariat avec les collectivités territoriales. Dans le département du Nord, la convention de création du CCE de l'Agglomération du Douaisis a été signée le 22 septembre 2010. Par cette convention le ministère de la culture et de la communication a financé l'amélioration des conditions de stockage du mobilier archéologique issu des opérations réalisées dans le Douaisis à hauteur de 40 000 €. Un projet de CCE à vocation départementale intégré au site archéologique de Bavay est actuellement en cours d'examen.



© Préfecture du Nord - BCI

➔ *L'environnement et le cadre de vie*

Garantir la sécurité des personnes en prévenant les risques naturels et technologiques, tout en assurant la préservation de l'environnement, font partie des missions essentielles qui incombent à l'Etat.

■ Garantir la sécurité des personnes et des biens

➤ Inspecter les installations classées

L'Inspection des installations classées a réalisé 819 inspections dans le Nord en 2010 contre 635 en 2009, confirmant la tendance constatée sur plusieurs années à une augmentation importante du nombre de visites de sites industriels.

L'Inspection a diligenté 403 contrôles inopinés de laboratoires d'analyse. Le nombre d'arrêtés d'autorisation signés en 2010 (43), est en baisse par rapport aux années précédentes, traduisant vraisemblablement les effets de la crise.

➤ Prévenir les risques technologiques

L'année 2010 a confirmé la priorité de la mise en oeuvre des Plans de prévention des risques technologiques (PPRT).

Sur les 16 PPRT à réaliser dans le département pour les 28 sites Seveso seuil haut, auxquels s'ajoutent les 17 sites seuil bas, tous étaient prescrits par arrêté préfectoral à la fin de l'année, et 8 approuvés.

Par ailleurs, tous les sites SEVESO seuil haut en activité ont fait l'objet d'une inspection renforcée, soit 27 inspections.

➤ Prévenir les risques naturels

Etablie en collaboration étroite avec l'ensemble des services en région, a été adoptée une stratégie pluriannuelle de prévention des risques naturels et miniers.

Ce projet approuvé par le Préfet de région a été présenté lors de la Commission départementale des risques naturels majeurs du Nord début 2011.

Des réunions d'information et d'échange ont été organisées localement en octobre 2010 pour présenter aux élus et autres acteurs du littoral les cartographies de l'aléa de submersion marine récemment finalisées.



Franchissement de la digue de Dunkerque © DREAL Ludovic Bocquier

La DREAL a apporté son expertise au Sous-préfet de Dunkerque pour l'animation de quatre groupes de travail lancés début 2009 sur l'aménagement du territoire des waterings.

Les protocoles de gestion hydraulique sur le secteur du Dunkerquois ont été soumis à consultation des élus en novembre. Le montant des investissements à réaliser sur les ouvrages a été affiné et des scénarios de financement futurs ont été présentés.

Enfin, les cours d'eau au titre de la police de l'eau dans les waterings ont été identifiés.

■ Préserver l'environnement

➤ Transport, développement et économie d'énergie

Le réseau public de transport d'électricité a bénéficié de l'approbation d'exécutions de travaux relatifs à la sécurisation de transport.

Le développement de l'énergie éolienne s'amorce dans le département du Nord avec l'approbation de deux nouvelles Zones de développement de l'éolien sur les territoires de la communauté de communes Espace Sud Cambrésis et des communes d'Engfontaine et de Louvignies Quesnoy.

Ces nouvelles ZDE représentent un potentiel de développement de 42 MW.

L'explosion de la demande de certificats d'économie d'énergie, observée en 2009, se poursuit.

La première période réglementaire s'est prolongée par une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2010.

En 2010, 10,1 TWh cumac d'économies d'énergie ont été délivrés par le Préfet du Nord sous forme de certificats, dont 800 GWh cumac pour des opérations effectivement réalisées sur le territoire du département.

➤ Réduire et éliminer les déchets ménagers

Le plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés du Nord, adopté le 12 novembre 2011 par l'Etat a été révisé par le Conseil général du Nord, désormais en charge du dossier.

Le Préfet du Nord a rendu son avis sur le plan le 25 juin 2010.

L'Etat a aussi fourni au Département une analyse juridique du plan qui a permis de faire évoluer le document de travail avant son vote.

Le Préfet de région a signé l'avis de l'autorité environnementale le 15 juillet 2010.

Le futur plan intègre désormais les objectifs du Grenelle et couvrira la période 2011-2021. Il sera soumis à enquête publique en 2011.

➤ Protéger la biodiversité



Moutons des deux Caps © ENRx Olivier Delvaux

L'évaluation des « incidences Natura 2000 » vise à s'assurer qu'un projet ne va pas nuire à la conservation des habitats et espèces remarquables au niveau européen.

C'est en réponse à la condamnation de la France par la Cour de justice de l'Union européenne le 04 mars 2010, que ce dispositif d'évaluation a été mis en place.

Trois listes d'activités ont été soumises à évaluation de leurs incidences sur les sites Natura 2000 : une liste nationale (01/08/10) et 2 listes locales relevant du Préfet du Nord.

La première a été rédigée fin 2010 au terme d'une intense concertation avec les parties concernées. Des formations suivent pour les services instructeurs.

La seconde liste sera élaborée en 2011.

➤ Réfléchir à la qualité paysagère

Les acteurs institutionnels du paysage, du Nord et du Pas-de-Calais, se sont réunis le 12 octobre 2010 à Lille pour la première journée annuelle régionale du paysage. Ce rendez-vous, qui se situe dans le cadre de la convention européenne du paysage, avait pour objectif de mobiliser autour des enjeux paysagers régionaux, nationaux et mondiaux, de faire échanger sur les projets d'avenir, de diffuser la culture du paysage et de faire progresser la réflexion en la matière.

➤ Planifier les usages de l'eau au plus près des enjeux de terrain

En 2010, deux nouveaux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ont été approuvés par le Préfet sur les bassins versants de la Lys et du delta de l'Aa. Un nouveau périmètre de SAGE a été délimité (Scarpe amont).

➤ Atteindre la bonne qualité des eaux

Pour atteindre, d'ici à 2015, les objectifs de qualité pour nos rivières, nappes souterraines et eaux côtières le concours de tous est indispensable.

Sur la base des travaux initiés par la Direction départementale des territoires et de la mer du Nord, la DREAL, en liaison avec l'agence de l'eau, a élaboré des documents d'aide à l'appropriation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et du programme de mesures du bassin Artois-Picardie.

Ils ont fait l'objet d'une présentation, avant leur diffusion, aux acteurs du bassin, lors de 3 rencontres de terrain dans le Nord où la Mission inter-services de l'eau (MISE) est intervenue pour présenter leur projet de déclinaison du programme de mesures sur le territoire départemental.

➤ Exercer les polices de l'environnement

L'activité de police de l'environnement est exercée par différents services et établissements publics de l'Etat dans les domaines de l'eau, de la nature, de la biodiversité, des sites et des installations classées.

L'harmonisation des pratiques de contrôle a fait l'objet d'un plan d'actions adopté par le Préfet du Nord le 15 septembre 2010.

Une rencontre avec les Procureurs s'est tenue le 17 novembre 2010 afin d'améliorer le suivi des procès verbaux dressés et les suites données aux contrôles.

■ Développer la sécurité des véhicules et des transports

➤ Contrôler les transports terrestres

En matière de contrôle des transports terrestres, 83 inspections ont été réalisées dans les 286 centres pour véhicules légers et 73 inspections dans les 17 centres pour poids lourds.

La situation est assez satisfaisante puisque sur les 7600 véhicules contrôlés en 2010, seul 276 ont été immobilisés.



© DREAL Lionel TOURTELIER

On notera également que la DREAL a délivré 4 141 dérogations à l'interdiction de circuler concernant la fin de semaine et les jours fériés, dont 1 159 pour le transport de matières dangereuses.

➤ Encadrer les transports exceptionnels

Depuis mi-mars 2010, la DREAL délivre les arrêtés préfectoraux en la matière.

Ce sont 6 023 dossiers qui ont été instruits. 4 953 ont reçu une suite favorable, dont 2 729 arrêtés individuels et 2 224 avis délivrés aux départements extérieurs à la région.

➤ Contrôler les transports guidés et sécuriser les passages à niveau

Plusieurs dossiers importants en matière de transports guidés (doublement des rames du métro de Lille, phase 3 du tramway reliant Valenciennes à Vieux-Condé, dossier préliminaire du bus guidé de Douai,...) ont connus une évolution favorable en 2010.

Ces projets, qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable en favorisant le développement des transports en commun, mobilisent fortement les différents services de l'Etat.

Il en est de même en ce qui concerne la sécurité des passages à niveau l'Etat s'étant engagé, en 2008, à traiter les 17 passages à niveau considérés comme préoccupants sur le réseau routier national non concédé dans les cinq ans, dont le passage à niveau 96 à Maubeuge. Une étude préliminaire a été conduite en 2010 sous maîtrise d'ouvrage de Réseau Ferré de France et avec la contribution de la DREAL.



© Préfecture du Nord - BCI

➔ Agriculture, forêt, milieu rural et maritime

Confronté depuis 2008 à de grandes difficultés, le monde agricole a bénéficié de mesures de soutien amorcées fin 2009 et qui trouvent leur pleine application en 2010.

■ L'agriculture

Suite à la crise agricole de 2009, un Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (PSEA) a été mis en œuvre au plan national.

Installé en décembre 2009, le comité de suivi du PSEA, réunissant les divers courants de la profession agricole et les financeurs de l'agriculture, a coordonné l'ensemble des actions à mettre en place dans le département du Nord, ce qui s'est traduit en 2010 par :

- la prise en charge de cotisations sociales : 926 exploitants ont bénéficié de 1,1 M€ d'allègement de cotisations (dont 560 000 € du Conseil régional)
- la mobilisation du fonds d'allègement des charges : 776 exploitants (dont 25 CUMA) ont bénéficié de 2,06 M€ de prises en charges d'intérêts bancaires 2010
- des prêts de trésorerie bonifiés : 1 436 prêts de trésorerie ont été accordés par les banques pour un montant de 37 M€, dont 1,7 M€ d'aides nationales
- des prêts de consolidation : 233 prêts ont été accordés pour un total de 6,4 M€, dont 0,34 M€ d'aides nationales
- un dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs : 127 exploitations en difficultés ont bénéficié de 0,70 M€.

Ce plan de soutien représente un total de près de 6 M€ à destination des exploitations agricoles du département du Nord les plus sévèrement touchées par la crise.

Fin 2010, les cours sont repartis à la hausse et la crise semble s'éloigner, à l'exception des filières viandes qui souffrent toujours du coût élevé des matières premières utilisées dans l'alimentation animale.



Elevage de bovins © Préfecture du Nord - BCI

➤ La Politique agricole commune (PAC)

L'année 2010 aura été marquée également par la mise en œuvre du bilan de santé de la PAC. Cette importante réforme avait pour objectif de modifier les clés de répartition des aides de la PAC, en réorientant une partie de celles-ci :

- vers les productions structurellement les plus fragiles (ovins / caprins),

- vers les productions d'élevages à l'herbe,
- vers des outils de couverture des risques climatiques et sanitaires (assurance récolte).

Compte tenu de la crise, le Ministre de l'agriculture a obtenu de la Commission européenne l'autorisation de verser 50 % des aides découplées de manière anticipée au 18 octobre 2010, avant le paiement du solde le 1er décembre 2010.

En 2010, dans le département du Nord, 121 M€ ont été versés aux exploitants :

- 5 903 exploitants ont bénéficié de 114 M€ d'aides découplées (Droits à paiement unique)
- 1 760 exploitants ont bénéficié de 1,84 M€ d'aides couplées
- 33 exploitants ont bénéficié de 0,15 M€ en faveur du maintien à l'agriculture biologique
- 78 éleveurs d'ovins et caprins ont bénéficié de 0,25 M€ d'aides
- 1 067 éleveurs de vaches allaitantes ont bénéficié de 5,035 M€ d'aides

➤ Le Plan de développement rural hexagonal (PDRH)



Vue aérienne de terres agricoles © Préfecture du Nord - BCI

Le Plan de développement rural hexagonal (PDRH) fixe pour la période 2007-2013 le cadre financier en ce qui concerne l'installation des jeunes, les investissements réalisés dans le cadre du Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), du Plan de performance énergétique (PPE) et du Plan végétal environnemental (PVE) ainsi que les mesures environnementales. Au plan régional, ce document est décliné dans le Document régional de développement rural (DRDR).

En 2010, pour le département du Nord :

- 160 dossiers PMBE ont été déposés, pour 3,54 M€ de subventions (Etat, Conseil régional, FEADER)
- 46 dossiers PPE ont été déposés, pour 0,43 M€ de subventions (Etat, FEADER)
- 95 dossiers PVE ont été déposés pour 0,66 M€ (Etat, Conseil régional, Agence de l'eau, FEADER)

- 147 exploitants ont contractualisé des mesures agro-environnementales territorialisées relatives aux zones humides, à Natura 2000, à la préservation de l'eau et des paysages ainsi qu'à la problématique de l'érosion. 9 exploitants se sont engagés en conversion à l'agriculture biologique, 1 exploitant s'est engagé dans une mesure de protection des races menacées, et 1 exploitant s'est engagé dans une mesure apiculture. L'ensemble de ces engagements représente un montant de 6,2 M€ (Etat, Conseil régional, Agence de l'eau, FEADER)

■ La forêt

Les demandes d'aides pour des opérations forestières, instruites par la Direction départementales des territoires et de la mer, dans le cadre du Plan de développement rural hexagonal (PDRH), afin de mieux mobiliser les bois ont porté sur 3 projets de voirie forestière représentant 5 138 m² d'aménagement pour un investissement de 259 411 € et une subvention de 125 877 €. Elles ont également permis d'améliorer la qualité des produits forestiers (en favorisant les dégagements des jeunes peuplements) : 6 projets d'amélioration forestière représentant 41 ha pour 117 538 € d'investissement et une subvention de 47 015 €.

➤ La chasse

Les grands cervidés sont soumis à un plan de chasse, un arrêté préfectoral fixant pour chaque territoire un nombre d'animaux à prélever chaque année. Ainsi, 69 cerfs ont été prélevés au cours de la saison 2009/2010. Pour la saison 2010/2011, les attributions ont évolué sensiblement puisque sur le massif de Mormal, elles vont porter sur 89 animaux. Cela traduit la volonté de l'Office national des forêts (ONF) de voir la population de grands cervidés se stabiliser et d'éviter qu'elle ne mette en cause l'avenir de la forêt et sa régénération.

Par ailleurs, 2915 chevreuils ont été prélevés au cours de la saison 2009/2010, soit un taux de réalisation de près de 87% qui reste stable par rapport à la saison précédente.

Il faut également noter que 60 500 lièvres ont été prélevés en 2010/2011 ce qui constitue une baisse de 15% par rapport à 2009/2010.



Chevreaux © Préfecture du Nord - BCI

■ La police des pêches maritimes

L'action forte, conduite durant toute l'année 2010 par l'ensemble des services de l'Etat concernés, avait pour objectif de veiller à une stricte application des limitations de captures (TAC) de soles.

C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu cette année les déroutements de trois navires de pêches hollandais vers le port de Dunkerque, sur décision de la DDTM/ DML (Délégation à la mer et au littoral).

En janvier, le «Klaas Adriana» a été contrôlé au large de Dunkerque par le patrouilleur des Affaires maritimes « Thémis » et arraisonné pour pêche avec engins prohibés. L'armateur a été condamné à 10 000 € d'amende par le tribunal correctionnel. En décembre les navires de pêche «Cornelia Adriana» et «Deo Volente» ont également été déroutés par les moyens de l'action de l'Etat en mer, pour pêche dans une zone interdite, en deçà des 6 milles nautiques autorisés. Les produits de la pêche ont été saisis et vendus au profit du Trésor public. Les armateurs ont dû s'acquitter d'une caution de 15 000 € chacun, pour pouvoir reprendre la mer.



Réparation de filets de pêche © Préfecture du Nord - BCI



© DDTM

➔ *Les infrastructures de transports*

En 2010, l'ensemble des services de l'Etat (direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), direction interdépartementale des routes (DIR Nord)) ont poursuivi leur action en faveur du développement et de l'amélioration des infrastructures de transports.

■ Le transport maritime

➤ La sécurité et la formation maritime

Mise en œuvre dans le cadre de la campagne nationale de formation des équipages de pêche à la sécurité, une opération innovante de sensibilisation et de formation a été menée vers une vingtaine de marins pêcheurs dunkerquois, au cours du mois de juin. Cette action tend à remplacer une formation individuelle par une formation collective à bord des bateaux de pêches où sont embarqués les équipages.



Exercice Polmar à Dunkerque © Préfecture du Nord - BCI

⇒ **L'activité plaisance** s'est intensifiée durant cette année 2010. Le nombre de candidats ayant passé leur permis bateau à la Délégation à la mer et au littoral dans le centre d'examen du département du Nord a augmenté. Il est passé de 1 493 candidats

(2009) à 1 850 candidats en 2010. Le taux de réussite à l'épreuve théorique affiche 86 %. Plus de 1 000 nouveaux navires à moteur et à voile ont été immatriculés dans le département du Nord en 2010. Le nombre de navires immatriculés à Dunkerque atteint 11 368. Plus de 65 % des documents administratifs concernent des bateaux à moteurs. Enfin, au cours de la campagne estivale de préventions des loisirs nautiques, une « opération sécurité mer » a eu lieu au large de Dunkerque, au cours de laquelle quelques navigateurs plaisanciers ont été verbalisés pour des infractions aux règles de la navigation. Deux retraits temporaires de titre de circulation ont été prononcés.

⇒ **L'action de l'Etat en Mer**

61 dossiers de manifestations nautiques, dont trois de grande ampleur (Tour de France à la voile ; Championnat de France de planche à voile, commémoration de l'opération Dynamo) ont été instruits par la Délégation à la mer et au littoral. Une sensibilisation des associations du secteur sur les problématiques et réglementations à venir (Natura 200 en mer ; étude d'incidence) s'est faite dans le cadre de groupes de travail au sein du Conseil de station nautique des Dunes de Flandre.

La Grande commission nautique s'est réunie pour instruire et valider les aménagements nautiques et portuaires du futur projet d'implantation du Terminal méthanier de Dunkerque.

Le pilotage portuaire est une délégation de service public, confiée à un organisme privé : la station de pilotage. Au port de Dunkerque, 29 pilotes exercent

leur activité. Cette année, les pilotes ont décidé d'investir dans une pilotine et un nouvel hélicoptère. Malgré, la conjoncture économique peu favorable, les pilotes ont assuré 5 995 mouvements de navires à l'entrée du port de Dunkerque, sans discontinuité.



© DDTM

■ Le transport fluvial

Pour atteindre les objectifs de report modal fixés par la loi de programme du Grenelle Environnement, le service de la navigation du Nord - Pas de Calais s'est engagé à contribuer à l'objectif d'augmentation de 25%, d'ici 2012, de la part modale de transport de marchandises par voie fluviale, soit 180 millions de tonnes-kilomètres supplémentaires.

L'année 2010 a pleinement contribué à la promotion du trafic fluvial.

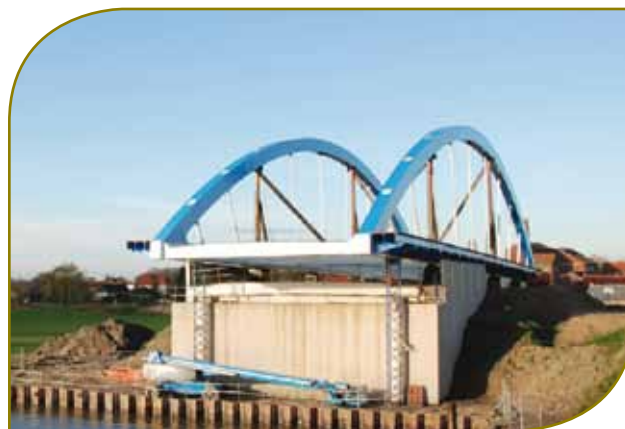
Avec 9,26 millions de tonnes, hors transit, le trafic a progressé de 7 % par rapport à 2009. En augmentation de 18%, les échanges internationaux représentent 66% des trafics fluviaux confirmant le positionnement à l'international de ce mode dans la région. La construction prochaine de la liaison Seine-Nord permet d'espérer pour les années à venir des perspectives de trafic encore meilleures.

En 2010, ce sont 42 000 tonnes de CO₂ et la consommation de 16,3 millions de litres de carburant qui ont été évitées grâce à la voie d'eau, soit des émissions de CO₂ et une consommation en carburant divisées par 1,8 par rapport à la route.

Le programme de modernisation définit dans le cadre du contrat de projet 2007-2013, s'élève à 232 M€. A l'horizon 2016, les travaux permettront une augmentation du trafic fluvial de 70 %.

Investissement 2010 sur le réseau	
Modernisation du réseau	12,9 M€
Restauration du réseau	1,7 M€
Dragages d'entretien des canaux	1,1 M€
TOTAL	15,7 M€

Débutés en 2005, les travaux de relèvement des ponts sur le réseau régional à grand gabarit touchent à leur fin. Sur 41 ponts il reste à intervenir uniquement sur 4. Ainsi, le pont de Comines a été rehaussé par verrinage mi-juillet, et les travaux d'un montant de 1,2 M€ se sont achevés à la mi-novembre.



Reconstruction du barrage de Quesnoy-sur-Deule
© Service navigation Nord - Pas-de-Calais / Voies navigables de France

L'ensemble de l'itinéraire Trith-Mortagne s'ouvre progressivement à la circulation des unités de 3 000 tonnes. Il se prépare à accompagner le développement de nouvelles logistiques fluviales dans le respect de l'environnement comme en témoigne l'aménagement de lagunes écologiques sur les communes de Fresnes-sur-Escaut et de Bruay.

L'alternat de Saint-André-Lez-Lille a été définitivement supprimé le 14 janvier 2010. Les travaux d'élargissement du canal réalisés dans le quartier de Sainte-Hélène s'intègrent dans l'objectif global de recalibrage de la Deûle au gabarit 3 000 tonnes.

Le plan de relance a favorisé la réalisation d'un grand nombre de travaux de maintenance et d'entretien préventif. Sur deux ans, 2009 et 2010, 12 M€ ont été consacrés aux opérations de restauration, notamment :

- la réfection des digues du bief de Banteux sur le canal de St- Quentin
- la réfection des berges sur le canal de la Deûle
- la réfection des berges sur le canal de Bourbourg
- la restauration des berges sur le canal de la Colme
- la modernisation de l'écluse de St-Venant
- la rénovation de berges à l'aval de l'écluse de Goelzin
- l'achat bateau multifonctionnel « l'Aptatout »
- lancé le 19 octobre 2009, le chantier entre Don et Santes a remis à neuf les berges fragilisées par l'érosion, sur un axe fortement emprunté par les bateaux de grandes dimensions, entre Bauvin et Lille : arrachage de l'ancien rideau de palplanches, datant des années 70, terrassements et mise en place de nouvelles palplanches. Les travaux ont duré 12 mois et ont mobilisé 3,2 M€ dans le cadre du plan de relance.

■ Le transport aérien

Les infrastructures aéronautiques du Nord comptent 1 aéroport, 7 aérodromes et 7 hélistations qui sont



Agent d'exploitation © DIR Nord

des aérodromes à caractéristiques spéciales prévues pour les hélicoptères dès lors que leur nombre de mouvements annuels est supérieur à 200. Lorsqu'il est inférieur à 200, on parle d'hélistation.

L'activité commerciale est présente sur l'aéroport de Lille-Lesquin et sur l'aérodrome de Valenciennes -Denain, mais elle n'est significative qu'à Lille-Lesquin, avec 1 170 693 passagers accueillis en 2010 ; Valenciennes a traité environ 5 000 passagers sur la même période.

Pour ce qui concerne l'aérodrome de Merville-Calonne, celui-ci n'accueille pas de trafic commercial mais il traite un nombre annuel important de mouvements d'avions liés à l'activité de l'Ecole de pilotage Amaury de la Grange, EPAG. Cette activité représente environ 60 000 mouvements annuels d'appareils.

Le tableau ci-contre présente le trafic passagers cumulé de l'aéroport de Lille-Lesquin, à la fin décembre pour les années 2009 et 2010.



Aéroport Lille-Lesquin
© Direction régionale de l'aviation civile Nord - Pas-de-Calais

A/ Données générales	Trafic Passagers cumulé à		
	fin 12/09	fin 12/10	% 10/09
Vols réguliers internationaux	73 027	84 713	16,0%
AIGLE AZUR	29 874	34 929	16,9%
AIR ALGERIE	30 309	32 301	6,6%
ROYAL AIR MAROC	12 844	17 483	36,1%
Vols réguliers Union Européenne	774 066	736 603	-4,8%
AIR FRANCE	553 436	500 342	-9,6%
CHALAIR	0	5 403	ns
IBERIA	1 383	0	ns
RYANAIR	219 247	230 858	5,3%
Vols vacances	274 179	308 908	12,7%
TOTAL GENERAL	1 147 924	1 170 693	2,0%

B/ Détails par catégorie	Trafic Passagers cumulé à		
	fin 12/09	fin 12/10	% 10/09
1) Focus Concurrence			
LILLE/MARSEILLE			
AIR FRANCE	117 408	103 870	-11,5%
RYANAIR	177 604	166 193	-6,4%
TOTAL LILLE/MARSEILLE	295 012	270 063	8%
2) Focus Compagnie Air France			
LILLE/AJACCIO	7 016	5 498	-21,6%
LILLE/BASTIA	5 211	4 118	-21,0%
LILLE/BIARRITZ	379	0	ns
LILLE/BORDEAUX	60 159	60 931	1,3%
LILLE/CALVI	0	1 900	
LILLE/CLERMONT-FERRAND	14 456	0	-100,0%
LILLE/FIGARI	2 631	2 260	-14,1%
LILLE/LYON	93 937	86 557	-7,9%
LILLE/MARSEILLE	117 408	103 870	-11,5%
LILLE/NANTES	30 145	31 929	5,9%
LILLE/NICE	103 461	93 740	-9,4%
LILLE/STRASBOURG	27 799	24 062	-13,4%
LILLE/TOULOUSE	90 834	85 477	-5,9%
TOTAL Compagnie Air France	553 436	500 342	-9,6%
3) Focus par Pays			
ALGERIE	60 183	67 230	11,7%
BULGARIE	3 093	0	-100,0%
CRETE	24 009	25 979	8,2%
CROATIE	7 581	6 467	-14,7%
EGYPTE	13 637	14 483	6,2%
ESPAGNE	52 901	66 576	25,9%

FRANCE	744 041	684 964	-7,9%
GRECE	11 734	12 989	10,7%
ITALIE	13 798	259	-98,1%
MAROC	51 622	60 859	17,9%
PORTUGAL	21 492	45 639	112,4%
TUNISIE	91 133	100 731	10,5%
TURQUIE	32 182	47 558	47,8%
Divers	20 518	36 959	80,1%
TOTAL Pays	1 147 924	1 170 693	2,0%

■ Le transport routier



Echangeur © Préfecture du Nord - BCI

➤ L'action générale de l'Etat

La Direction départementale des territoires et de la mer Nord (DDTM) a rédigé l'avis de l'Etat sur le projet arrêté du Plan de déplacements urbains (PDU) de Lille.

Par ailleurs, elle a participé à l'établissement des deux conventions AFITF (Agence de financement des infrastructures de transport de France) de financement de projets de transports urbains (Valenciennes et Lille) pour un montant total de 26 100 000 € et a contribué à l'élaboration de l'avis du Préfet pour le second appel à projets portant sur 7 projets de transports collectifs dans le Nord.

La DDTM a également accompagné la réalisation d'une enquête ménages déplacements sur le valenciennois en établissant une convention de financement.

➤ Le réseau routier national

Présente dans 7 départements, La Direction interdépartementale des routes Nord assure l'entretien et l'exploitation de 1 100 kms de réseau. Le siège de la DIR est à Lille.

Dans le seul département du Nord, l'Etat gère 343 kms de voies (89 kms de routes nationales et 254 d'autoroutes non concédées) et 145 kms de bretelles et possède sept Centres d'entretien et d'intervention (Coudekerque, Steenvoorde, Lille Ouest, Lille - 4

Cantons, Dourges, La Sentinelle et Avesnes sur Helpe).

A la fin de l'année 2010, le transfert du parc départemental d'entretien routier réparti entre le Conseil général et la DIR s'est effectué dans de bonnes conditions.

➤ La gestion et l'entretien du réseau

Les agents de la DIR Nord interviennent 24h/24 et 7j/7 afin d'assurer la sécurité et la viabilité des voies. Ils sont particulièrement mobilisés pendant la période hivernale pour des actions préventives (salage) ou curatives (salage et déneigement) : plus de 1 300 sorties ont été effectuées et plus de 10 000 tonnes de sels utilisés. Les réparations rendues nécessaires suite aux dégâts du début d'hiver (octobre à décembre 2010) ont coûté 650 000 € pour la seule agglomération lilloise.

➤ La modernisation du réseau

Dans la continuité du Contournement Ouest de Maubeuge, l'Etat a engagé dans le cadre du plan de relance, l'aménagement à 2 x 2 voies de la section Hautmont Beaufort de la RN2. Sur le reste de la RN2, 23 kms de chaussée ont été rénovés suite aux dégâts d'hiver pour un montant de plus de 8 M€.

Les travaux de rénovation de l'A25 se sont terminés en 2010. Ce chantier a pu aboutir avec un an d'avance sur l'échéancier d'origine, limitant ainsi les désagréments des usagers. Plus de 100 M€ ont été investis par l'Etat pour ces rénovations.

L'Etat participe à l'aménagement des accès au futur Grand Stade; Les travaux ont démarré en 2010 par la réalisation des terrassements et de 3 ouvrages d'art importants.



A25 - réalisation de la couche de roulement © DIR Nord

➤ La sécurité de la route

Une interdiction de dépasser aux poids-lourds a été mise en place sur l'A25, entre Englos et Bailleul en janvier 2010.

Le système ALLEGRO permet de surveiller le trafic en temps réel, d'informer les usagers sur les perturbations éventuelles et de faire intervenir plus efficacement les moyens de secours. Des travaux

d'extension du dispositif ont été réalisés sur de nouvelles sections de l'A1, de l'A22 et de l'A25.

Le réseau national comporte un passage à niveau classé « préoccupant » : le PN 96 à Maubeuge. RFF a terminé en 2010 les études préliminaires.

➤ La route et le développement durable

Les actions mises en place dans le cadre d'une politique en faveur de l'environnement et d'un développement durable se sont poursuivies en 2010 avec par exemple l'utilisation limitée des pesticides et le fauchage raisonné pour préserver la faune et la flore des accotements, ou encore le réemploi des produits de fraisage de la chaussée. Une campagne d'affichage visant à sensibiliser les usagers au respect de la propreté des routes a été mise en place en 2010, aux abords du réseau national. Elle complète les efforts réalisés dans le cadre de la récupération des déchets (tris et réutilisation). Chaque année, 1 300 tonnes de déchets allant du papier gras à l'appareil électroménager, sont collectés pour un coût total de 650 000 €, soit 10% du budget consacré à l'entretien de la route.

Les travaux de protection phonique se sont également poursuivis. En 2010, des écrans ont été réceptionnés le long des autoroutes A2, A21, A22, A23 et A25. Au total, ce sont plus de 500 habitations qui bénéficient d'un abaissement des niveaux sonores grâce aux quelques 5 000 mètres linéaires d'écrans réalisés.



Installation d'écrans acoustiques près de Valenciennes © DIR Nord

■ Le transport ferroviaire

L'année 2010 a été marquée par l'arrivée à maturité d'un certain nombre de projets. On retiendra notamment celui de modernisation et d'électrification de la voie ferrée entre Calais et Dunkerque pour lequel la nature des travaux et le financement ont été définis. A terme, ce projet permettra de relier le port de Dunkerque aux bassins de consommations anglais, via le tunnel sous la manche, reportant un trafic actuellement routier vers le mode ferroviaire. Au terme de l'année 2010 le projet, d'un montant évalué à 98 M€, est prêt à être présenté aux instances européennes pour validation, et ainsi pouvoir engager les procédures administratives en 2011.

L'autre opération marquante en 2010 est celle concernant le projet d'autoroute ferroviaire entre Dourges et la région de Bayonne qui, avec une offre de 4 allers retours par jour permettra le transfert de 75 000 poids lourds par an de la route vers le ferroviaire. En vue de l'implantation du terminal nord à Dourges, l'Etat a piloté l'élaboration du cahier des charges techniques et des conventions de sites nécessaires à l'appel d'offre national auprès des 3 opérateurs qui s'est conclu en janvier 2011.



© Préfecture du Nord - BCI

→ L'amélioration du service rendu aux usagers

La réorganisation territoriale de l'Etat et les mutations qui l'accompagnent font de l'année 2010 une année charnière. La politique d'amélioration de la qualité de service engagée depuis plusieurs années s'est poursuivie.

■ Une organisation simplifiée des services de l'Etat

Le fait marquant en 2010, est manifestement l'aboutissement et la création opérationnelle des trois nouvelles directions départementales interministérielles (DDI).

Dans un contexte non stabilisé et très contraint, il a été difficile pour les chefs de service et leurs agents de mettre en place simultanément des actions d'amélioration de l'accueil et du service rendu.

En effet, ces services sont issus de regroupements de cultures différentes, ils connaissent des systèmes informatiques, des statuts et des modes de fonctionnement différents et encore juxtaposés du fait de leur création récente.

Dans ces conditions, l'année 2010 a été une période de changements profonds au niveau des services d'Etat et il était essentiel de leur laisser le temps d'intégrer les réformes auxquelles ils ont dû faire face pour leur permettre ensuite de trouver un système de fonctionnement optimum.

La création de ces directions interministérielles constitue une opportunité pour relancer leur politique d'accueil en s'appuyant sur le référentiel Marianne qui est désormais la norme nationale en matière



Atelier « référentiel Marianne » © Préfecture du Nord - BCI

d'accueil dans les services publics et qui est en cours de déploiement dans plusieurs régions. C'est dans ce sens, que le Conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP) du 30 juin 2010 a décidé de l'étendre à toutes les administrations de l'Etat d'ici la fin 2011.

Si toutes les administrations de l'Etat sont concernées par cette politique et il faut le souligner comme lors des années précédentes, des disparités sensibles existent entre les services, certains sont très avancés comme les Finances, les Douanes, la préfecture...

Enfin, il faut noter la mise en oeuvre d'une méthode d'optimisation des processus dites « Lean » au dans les services préfectoraux durant le second semestre 2010.

Cette méthode d'organisation et de management vise à réduire toutes les actions qui ne créent pas de valeur ajoutée et doit permettre de répondre encore plus efficacement aux usagers. Cette démarche porte notamment sur :

- l'optimisation du service public et de ses performances grâce à une posture d'amélioration continue ;
- une attention portée aux problèmes (volontiers accueillis et explicités) en vue de leur résolution par l'élimination des causes profondes ;
- l'implication des agents du service public dans la résolution des problèmes et la pérennisation des bonnes pratiques.

Les premiers services à expérimenter cette démarche ont été ceux chargés de la délivrance des permis de conduire et, des titres de séjour.

Cette méthode sera étendue en 2011 au service en charge de l'immatriculation des véhicules.

■ Les services de la préfecture et des sous-préfectures



Façade de la préfecture - Scrive © Préfecture du Nord - BCI

La réorganisation des services de la préfecture, issue de la révision générale des politiques publiques, a donné, avec la création d'un service des relations avec les usagers, une nouvelle impulsion à la politique d'amélioration de l'accueil des usagers de la préfecture du Nord.

Cette politique s'est bâtie principalement autour de 2 axes :

⇒ renforcer l'écoute des usagers

Les remarques des usagers recueillies au moyen des fiches « Aidez-nous à améliorer votre accueil à la préfecture » ont suscité divers aménagements matériels dans le hall d'accueil : installation d'une 3ème borne de non-gage, d'un pupitre ou encore de sièges supplémentaires.

Pour compléter les enseignements de ces fiches, une enquête de satisfaction a par ailleurs été réalisée entre le 15 novembre et le 15 décembre 2010. 264 usagers ont exprimé leur avis sur le confort des locaux, les délais d'attente, l'écoute des agents, l'accueil téléphonique et la qualité des informations mises en ligne sur le site internet. Globalement,

l'accueil général de la préfecture est jugé satisfaisant pour 75,8 % des usagers. La qualité de l'écoute des agents d'accueil a été saluée par 84% des personnes ayant répondu. Toutefois, 2 usagers sur 10 ont trouvé les délais d'attente peu satisfaisants et ¼ des personnes interrogées ont jugé les horaires d'ouverture au public peu adaptés. La préfecture du Nord porte une attention particulière aux mesures correctives à mettre en œuvre afin d'améliorer ces 2 indicateurs.

⇒ améliorer l'information des usagers

Des feuillets sont dorénavant distribués par les agents de l'accueil général, en tant que de besoin, pour aider les usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives. Ces documents renseignent sur des sujets variés, tels que les horaires d'ouverture au public et les coordonnées de la préfecture, le certificat provisoire d'immatriculation, la demande d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport,...

Les rubriques « certificats d'immatriculation », « permis de conduire » et « horaires et plan d'accès » du site internet de la préfecture du Nord ont été par ailleurs remaniées pour apporter une information actualisée, claire et adaptée.

■ La Direction régionale de l'entreprise, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRRECTE)

Au niveau départemental, la DIRRECTE s'appuie sur ses 2 unités territoriales de Lille et de Valenciennes.

L'année 2010, a été marquée par le renouvellement de la liste des conseillers de salariés. Le nombre de ces conseillers, chargés d'accompagner le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement, a été ramené à 177 grâce au travail d'instruction des nouveaux dossiers et de non renouvellement des conseillers en place inactifs.

Une réunion s'est tenue le 3 décembre afin de leur exposer les détails de leurs fonctions et la procédure prud'homale.

Les services d'information de la DIRRECTE ont également poursuivi leur travail d'orientation et d'information des usagers sur la législation du travail avec la réception de plus de 16 000 personnes sur tous les sites du département.

* la partie relative à l'amélioration du service rendu aux usagers au sein de la Direction régionale des finances publiques est traitée dans le chapitre sur le recouvrement de l'impôt et le suivi de la dépense.



© Préfecture du Nord - BCI

➔ *Les relations avec les collectivités locales*

Dans un contexte de décentralisation accrue et de libre administration des collectivités, l'Etat exerce une mission de contrôle mais privilégie le rôle de conseil aux collectivités. Le rôle se renforce pour répondre aux attentes des collectivités locales au regard des réformes législatives et réglementaires.

L'année 2010 a été consacrée à la mise en œuvre des réformes qui ont concerné à la fois l'Etat et les collectivités locales (réforme de la taxe professionnelle, réforme des collectivités territoriales).

■ Le conseil aux collectivités

Le conseil aux élus occupe une place importante dans la mise en œuvre de procédures de plus en plus complexes sur le plan juridique et liées à des projets à forts enjeux pour les collectivités.

Ainsi, les services reconfigurés de la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) ont apporté une nouvelle offre présentée en 2010 à 900 collectivités et groupements représentant plus de 2,5 millions d'habitants et pas moins de 2 500 comptabilités locales.

➤ **La nouvelle offre : un service enrichi en matière de conseil fiscal et financier**

L'objectif est de fournir aux collectivités une information plus efficiente car plus rapide, enrichie et pertinente.

En 2010 et pour la première fois, les bases prévisionnelles en matière de fiscalité ont été transmises par voie dématérialisée aux collectivités. Le champ des informations fiscales communiquées a été élargi. 117 communes du Nord ont bénéficié, en 2010, d'une analyse financière réalisée par les services de la DRFIP.

■ **La promotion de partenariats toujours plus poussés**

L'ensemble des collectivités locales « à fort enjeux » (communes de + de 100 000 habitants, communautés urbaines, département et région) peut désormais s'inscrire dans une démarche de partenariat plus approfondi, en signant avec la DRFIP des « conventions de service comptable et financier » (CSCF). Ce dispositif repose sur la détermination d'axes de progression, concrétisés par des actions précises, dont la mise en œuvre est fondée sur une étroite collaboration entre services ordonnateur et comptable.

C'est dans ce cadre qu'une convention de service comptable et financier a été signée avec la ville de Lille le 30 septembre 2010.

A ce jour 8 conventions (avec par exemple, la ville de Dunkerque, Lille Métropole Communauté Urbaine, ou encore le CHRU de Lille) sont en cours d'exécution dans le département.



Signature de la convention de service comptable et financier entre la ville de Lille représentée par Monsieur de Saintignon, Premier adjoint, et la DRFIP Nord, représentée par Monsieur Ratel, son Directeur
© Ville de Lille / J.Sylvestre

■ Sur fond de modernisation des outils : la dématérialisation

La dématérialisation des pièces justificatives et des bulletins de paye constitue la première étape de la dématérialisation des documents échangés entre le comptable public et la collectivité locale. Au 31 décembre 2010, 293 conventions de dématérialisation des pièces justificatives ou des payes avaient été signées dans le département.



Signature d'une convention de dématérialisation entre le Maire de La Madeleine et le comptable public le 17 décembre 2010 - © DRFIP/ C.Couturier

Afin d'accroître l'efficacité de la transmission des éléments dématérialisés, un portail « gestion publique », qui permet aux collectivités qui le souhaitent de transmettre leurs données comptables, a été mis en place. 900 collectivités disposent d'une connexion. Cet outil permet de consulter en ligne les écritures comptables et de suivre en temps réel le paiement des mandats, la situation de trésorerie, la situation des fournisseurs et des débiteurs de la collectivité.

Parallèlement, le protocole PES V2 d'interfaçage avec HELIOS est développé. Il s'agit de permettre aux collectivités qui le souhaitent de dématérialiser,

grâce à la signature électronique, les bordereaux, les titres et les mandats ainsi que la totalité des pièces justificatives. La commune de la Madeleine ainsi que le Service départemental d'incendie et de secours utilisent déjà cet outil. 10 autres collectivités sont engagées dans la démarche en 2010.

La DRFIP propose une palette de moyens modernes de paiement. Il s'agit notamment de l'implantation de terminaux de cartes bleues dans les services publics recevant du public, ou du prélèvement automatique pour le paiement des créances répétitives (frais d'hébergement des maisons de retraites, eau, cantines, etc).

L'encaissement par « Titre interbancaire de paiement » est également utilisé par certains établissements publics. En 2010, la promotion du paiement par carte de paiement sur Internet a été réalisée auprès des collectivités disposant d'un site Internet.

■ La réforme de la fiscalité directe locale

La taxe professionnelle (TP) et la cotisation minimale de TP (CMTP) sont désormais regroupées en une contribution économique territoriale (CET).

Une campagne d'information à destination des chefs d'entreprises, des élus et des experts comptables a été lancée en 2010 afin de délivrer réponses et explications aux interrogations que cette réforme soulève.

Des données indicatives ont été fournies en janvier 2010 à chaque collectivité pour anticiper les conséquences de ce nouveau dispositif afin de pouvoir élaborer leur budget 2011 dans les meilleures conditions possibles.

Au sein de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) le pôle C (pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie légale) est chargé, dans le cadre du contrôle du bon fonctionnement du marché, de veiller au respect des règles de la concurrence, de prévenir les dérives et les ententes illicites et de lutter contre les pratiques restrictives de concurrence.

Dans le domaine du droit de la commande publique, ce pôle contribue ainsi essentiellement au développement d'une concurrence saine et loyale entre les opérateurs économiques, par une sensibilisation des acheteurs publics aux enjeux concurrentiels, veille également au respect des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement entre les candidats et d'objectivité des procédures afin de garantir une plus grande efficacité économique susceptible d'avoir une incidence sur les finances publiques.

Cette action s'inscrit pleinement dans la mission générale de surveillance du marché qui relève du Livre IV du Code de Commerce.

Elle se décline selon trois axes principaux : la surveillance du comportement des entreprises par une stratégie de ciblage des secteurs d'activité présentant un risque concurrentiel, une sensibilisation des acheteurs publics à l'intérêt d'une mise en concurrence élargie et la diffusion d'informations destinées à faciliter l'accès à la commande publique.

Par ces actions, le pôle C de la DIRECCTE vise à contribuer à rendre l'achat public plus efficient, à sensibiliser les acheteurs publics aux enjeux concurrentiels permettant l'émergence d'une offre plus compétitive et à concourir à une gestion optimale des deniers publics.

Le contrôle de la régularité des procédures porte prioritairement sur le droit de la concurrence mais, à l'occasion de la participation aux commissions d'appel d'offres et de délégation de service public, l'attention des acheteurs publics est systématiquement appelée lorsque sont détectés des manquements aux réglementations applicables.

La diminution du nombre des invitations aux commissions d'appel d'offres se confirme : 1 196 invitations pour les marchés publics (contre 1 584 en 2009) et 51 convocations pour les DSP (77 en 2009) ont été réceptionnées durant l'année 2010.

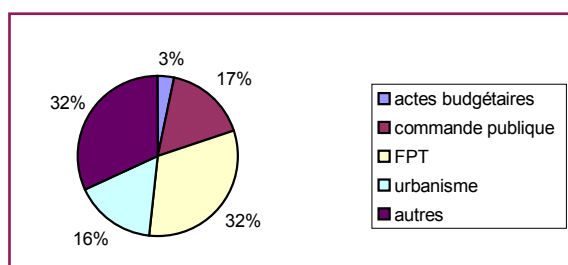
A l'occasion de ces réunions, les conseils prodigués sont très régulièrement suivis d'effets et le service est amené à assister la collectivité dans la résolution des problèmes rencontrés et les observations ayant trait à des irrégularités constatées. Elles sont systématiquement prises en compte (rectification des erreurs commises, reprise de l'analyse des candidatures et des offres, modification des décisions, amélioration de la motivation...).

Une attention particulière a été portée aux marchés passés avec les intercommunalités afin de sensibiliser les élus.

■ Le contrôle de légalité et sa modernisation

Une saine application de la loi passe autant par le respect de son esprit que de sa lettre. Cela implique que soient recherchées, le plus souvent possible, des solutions aux interprétations divergentes que nous pouvons en faire.

Les chiffres sont révélateurs de ce mode de fonctionnement. Sur plus de 188 000 actes reçus en 2010, il y a eu 2 923 lettres d'observations et 95 déferés.



Le champ du contrôle n'a pas échappé à la RGPP, il s'est restreint pour être concentré sur les actes à enjeux et il s'organise autour de pôles spécialisés.

L'année 2010 a été consacrée à la confortation de la nouvelle organisation du contrôle qui vise à renforcer la capacité d'expertise juridique de l'Etat face à la complexité et, parfois, aux incertitudes du droit en vigueur tout en préservant la proximité avec les élus. A cet effet, le Sous-préfet exerce le contrôle de légalité dans son arrondissement. Pour l'exercice de ses missions, il s'appuiera, dans les domaines de la fonction publique territoriale et de la commande publique, sur des pôles d'expertise spécialisés créés à cet effet et sur une capacité d'expertise centralisée en préfecture dans le domaine de l'urbanisme grâce au transfert de trois agents de la Direction départementale des territoires et de la mer.

La DIRECCTE est ainsi amenée à exercer une fonction renforcée d'appui au contrôle de légalité pour les marchés des collectivités locales.

Le partenariat engagé depuis un an avec le Centre départemental de gestion du Nord a abouti à la mise en place d'un groupement de commande entre les communes adhérentes et le CDG en vue de favoriser la dématérialisation des procédures de gestion du personnel et la télétransmission des actes ; cette démarche a été de nature à accélérer l'adhésion des collectivités au dispositif « Actes ». Ainsi, si seulement 9 collectivités avaient signé une convention de télétransmission en 2009, elles sont aujourd'hui 372 à avoir adhéré à « Actes » ;

■ La mise en oeuvre de la loi du 16 décembre 2010

Les services de l'Etat se sont mobilisés dans le cadre de la mise en oeuvre, notamment du volet « intercommunalité », de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales.

Cette mobilisation a permis d'élaborer un Etat des lieux et un diagnostic de l'intercommunalité dans le Nord, préalable au projet d'élaboration du schéma départemental de la coopération intercommunale.





© Préfecture du Nord - DITSI

→ *Le recouvrement de l'impôt et le suivi de la dépense*

En 2010, la Direction régionale des finances publiques (DRFiP) a poursuivi les démarches de simplification, que ce soit vers les particuliers, les entreprises ou les collectivités locales*.

La poursuite du déploiement de Chorus et la mise en œuvre d'un service facturier en charge à compter du 1er janvier 2011 des dépenses de plusieurs services de l'Etat, constituent pour ce dernier des atouts en terme de gestion de ses dépenses.

■ L'amélioration du service rendu aux usagers



➤ Le guichet fiscal unifié des particuliers

En 2010, la Direction régionale des finances publiques (DRFiP) a presque achevé la mise en place sur le département du guichet fiscal unifié pour les particuliers, qui permet à l'utilisateur de trouver, en un lieu unique, la réponse à ses questions de calcul ou de paiement de l'impôt (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière).

Le guichet fiscal unifié repose sur deux composantes principales :

⇒ un « service des impôts des particuliers » (SIP), installé au sein des centres des finances publiques

dans les communes où il existait à la fois une Trésorerie et un Centre des impôts (CDI), à même de répondre aux questions relatives au calcul et/ou au paiement de l'impôt.

En 2010, treize nouveaux SIP ont ainsi été créés, dont dix sur les grands sites suivants : Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

⇒ un « accueil fiscal de proximité » étendu à l'ensemble des centres des finances publiques – trésoreries, là où n'existait pas de CDI.

Dans le Nord, ce sont ainsi 59 trésoreries exerçant la mission de recouvrement de l'impôt qui contribuent à l'accueil fiscal de proximité, permettant ainsi de renforcer significativement l'offre de service à l'utilisateur.

Dès lors, près de 84 % de la population du département est en capacité d'avoir accès à cet accueil de proximité.

En 2010 ce sont 690 000 usagers environ qui ont été reçus par l'ensemble des centres des finances publiques du Nord au cours des campagnes de dépôt des déclarations d'impôt sur le revenu, puis de paiement de l'ensemble des impôts directs.

* Le point relatif aux relations DRFiP/Collectivités locales est traité dans le chapitre sur les relations avec les collectivités locales

Ce sont également 1,4 millions de déclarations qui ont été traitées par les services de la DRFIP du Nord.

L'amélioration de la qualité du service assuré aux usagers est au cœur des préoccupations de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) ; elle s'est appuyé pour cela sur un programme spécifique « Pour vous faciliter l'impôt » qui comporte neuf engagements, cohérents avec le référentiel Marianne qui s'appliquera en 2011.

La DGFIP poursuit également son action de simplification des démarches des usagers, qui passe notamment par le développement de la dématérialisation des échanges et la promotion pour la télédéclaration des revenus (simplifiée par la validation en trois clics et ou sans certificat).

En 2010, ce sont ainsi 25% des foyers nordistes qui ont télédéclaré.

► L'extension des téléprocédures à destination des entreprises

Depuis le 1er octobre 2010, le seuil de recours obligatoire aux téléprocédures, qui était fixé en matière de TVA à 760 000 € (hors taxes de chiffre d'affaires ou de recettes réalisés au titre du dernier exercice clos), a été abaissé à 500 000 € et étendu à l'impôt sur les sociétés.

Les services de la DRFIP ont accompagné les entreprises concernées dans la démarche de dématérialisation, qui sécurise et facilite les obligations fiscales des Petites et moyennes entreprises (PME).

■ Le recouvrement de l'impôt



© DRFIP

Le département du Nord se caractérise par le maintien, malgré la crise, de ses bons résultats en matière de recouvrement des impôts directs et indirects.

En 2010, la DRFIP s'est dotée d'un pôle de recouvrement spécialisé chargé d'accroître l'efficacité de l'action en recouvrement sur les dossiers à enjeux ou complexes de particuliers et de professionnels.

► Impôts des particuliers

Les enjeux départementaux sont significatifs dans la mesure où les montants à recouvrer sur les impôts directs s'établissent, en 2010, à 3,47 Mdr € dont 1,6 Mdr € au titre de l'impôt sur le revenu (48,5% des foyers nordistes sont imposables).

Soucieuse de simplifier le paiement de l'impôt, la DGFIP assure une promotion active des moyens modernes de paiement (mensualisation, prélèvement à l'échéance, paiement en ligne) mis à la disposition des usagers.

À l'issue des actions de promotion locales et nationale, ce sont 156 410 nouveaux contrats qui ont été enregistrés en 2010 dans le département, permettant ainsi d'atteindre un taux de paiement dématérialisés de 57,42 %.

► Impôts des professionnels

Les impositions auxquelles sont principalement assujettis les usagers professionnels se répartissent entre la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur les Sociétés et la Taxe sur les Salaires, pour un montant financier de près de 5 Mdr €.

Pour procéder au versement des sommes dues, les redevables sont dans l'obligation d'avoir recours à une téléprocédure en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires abaissé à 500 000 € à compter du 1er octobre 2010.

Ainsi, plus de 63 % des contribuables concernés ont réglé leurs impositions par voie dématérialisée, soit une progression de plus de 5 % par rapport à 2009.

■ Le suivi de la dépense de l'Etat

En 2010, les services de la dépense ont connu une activité particulièrement intense, axée sur 3 chantiers principaux :

⇒ 1. La poursuite du déploiement du progiciel de gestion intégré CHORUS, nouvel outil de gestion des dépenses de l'Etat.



⇒ 2. La mise en place au cours du dernier trimestre 2010 d'un service facturier en charge des dépenses au plan régional, des services des finances publiques, de la DIRECCTE, de la DRJSCS et DDCS, des services de la culture.

⇒ 3. La préparation de la création du Centre de gestion des retraites, continuité au plan local de la réforme de la gestion de l'Etat engagée en août 2009 et qui verra à terme l'activité du Centre de Lille doubler suite à l'intégration des centres régionaux des pensions d'Amiens et de Châlons-en-Champagne.

Cette activité s'est traduite par :

- la mise en paiement de 847 564 factures, 614 794 au titre de la gestion sous NDL et 232 770 gérées sous CHORUS, en un délai moyen global de 26,21 jours (17,51 jours pour les dépenses gérées sous NDL et 49,18 jours pour celles gérées sous CHORUS).
- la mise en paiement de 187 655 pensions représentant un montant annuel de dépense de plus de 2,1 Mdr €, soit une progression de 3,77% par rapport à 2009.
- la gestion de plus de 1 806 224 payes représentant une dépense annuelle de plus de 6,2 Mdr €.

la gestion d'environ 260 régies d'Etat, représentant près de 78,8 M€ de recettes

L'Etat dans le département du Nord
Rapport d'activité des services de l'Etat 2010

Document réalisé par la préfecture avec le concours des sous-préfectures et des services de l'Etat

Préfecture du Nord
12, 14 rue Jean sans Peur - 59039 LILLE cedex
Tél : 03.20.30.59.59 - Fax 03.20.30.52.32

Site internet : www.nord.gouv.fr

Conception & réalisation : préfecture du Nord



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD